

CAHIER SPÉCIAL L'AUTOMOBILE

LE SOLEIL publie aujourd'hui 24 pages sur le monde de l'auto à l'occasion du lancement des nouveaux modèles. **Cahier C**

24 PAGES



C.

LE CANADA

Chrétien confirmé candidat au Nouveau-Brunswick

Jean Chrétien est devenu le candidat libéral de Beauséjour, hier, qualifiant l'événement de pas en avant dans sa marche vers le poste de premier ministre. **A-6**

LE SPORT



Les Nordiques redevenus moins flamboyants

Les Nordiques ont offert une bien piètre performance et en ont payé le prix, perdant par la marque de 3-2 devant des Canucks pas mal plus décidés à travailler. **S-2 et S-3**

LE QUÉBEC

Oka: la liste des commerces indemnisés s'allonge

Les entreprises de services incluant les services professionnels, manufacturières, de construction et les entreprises du secteur primaire seront indemnisées. **A-5**

LA RÉGION

Le quart d'un nouvel hôpital inutilisé faute d'argent

La Malbaie a un hôpital tout neuf mais un de ses étages demeure désert faute de personnel. On attend toujours après les 500 000 \$ des Affaires sociales. **A-3**

LE MONDE

Revanche à Jérusalem: un Palestinien tue trois Juifs

La tension inter-communautaire a atteint son paroxysme à Jérusalem après l'assassinat, hier, par un Palestinien, de trois Israéliens, dont une soldate de 18 ans. **A-9**

AMBIANCES

La planification de l'aménagement d'un bureau

Puisqu'on passe souvent plus de temps à son bureau qu'à la maison, autant le faire dans l'environnement le plus agréable possible, disent les spécialistes. **B-1**

L'INDEX

Québec et l'Est québécois	A-3 et A-11
Le Québec	A-4 à A-7 et B-11
Le Canada	A-8
Le Monde	A-9

Ambiances	B-1 à B-3
Annonces classées	B-6 à B-10
Arts	B-4 et B-5
Automobile	Cahier C
Bandes dessinées	S-15
Bridge	B-8
Décès	B-11
Éditional	A-10
Feuilleton	B-8
Horoscope	B-8
Michel Corbeil	A-8
Mots croisés	B-9
Mot mystère	B-9
Où aller à Québec	B-4

LA MÉTÉO

Nuageux avec possibilité d'averses en matinée. Des éclaircies en après-midi. Maximum de près de 10. Demain: ensoleillé avec passages nuageux. **S-16**

Au nombre des 50 plus grands pollueurs du Québec Sept papetières ont violé les lois

Près de la moitié des 15 usines papetières faisant partie des 50 plus grands pollueurs du Québec, selon la liste officielle du Plan d'action Saint-Laurent, ont violé les lois environnementales du gouvernement, l'an dernier, en excédant jusqu'à 126 % certaines normes de rejets liquides. De ce nombre, seulement deux ont fait l'objet de poursuites du ministère de l'Environnement du Québec.

par GUY DUBE
LE SOLEIL

Ces données, compilées à partir d'un document d'information du groupe d'intervention du Plan d'action Saint-Laurent

(PASL), révèlent pour la première fois la quantité astronomique de polluants que ces 15 fabriques de pâtes et papiers rejettent quotidiennement dans notre fleuve et nos rivières: 1 146 049 kilos de matières de toutes sortes, incluant huiles, graisses, hydrocarbures, tanins, lignines, acides résiniques, sulfates, phénols, magnésium, fer, aluminium et BPC,

chaque jour de l'année.

Et ce ne sont pas toutes les usines papetières du Québec qui sont visées dans le PASL, dont le but ultime est de réduire leurs rejets de 90 % d'ici 1993.

Les sept usines qui n'ont pas respecté certaines normes gouvernementales pendant l'année 1989 sont: Produits forestiers Canadien Pacifique, de Trois-Rivières; Québec et Ontario

Itée, de Baie-Comeau; Stone-Consolidated, de Trois-Rivières; Donohue, de Clermont; Cascades, de Jonquière; Papiers Perkins, de Candiac; et Daishowa, de Québec (cette dernière a cependant commencé à respecter les normes en décembre 1989).

Parmi ces compagnies, selon

Suite A-2, Pollueurs...

Liban: un bras droit d'Aoun et sa famille abattus

PARIS (AP, NYTNS, AFP) — Moins de 10 jours après la reddition du général Michel Aoun, toujours retranché dans l'ambassade de France à Beyrouth, l'un de ses plus puissants bras droits a été assassiné. Leader d'un clan chrétien, Dany Chamoun, sa femme et leurs deux fils ont été tués hier dans leur appartement de la banlieue beyrouthine de Baabda.



Entre 6 h et 7 h 30, hier matin, de 5 à 12 hommes, munis d'armes de poing équipées de silencieux et qui ont fui après dans une BMW, sont entrés dans l'appartement du dirigeant chrétien et ont ouvert le feu sur lui et sa famille, surpris au moment du petit déjeuner, selon des sources policières. Dany Chamoun (notre photo), 56 ans, sa femme Ingrid, 35 ans et son fils Tarek, âgé de sept ans ont été tués sur le coup. Son autre fils Julien, cinq ans, est décédé un quart d'heure après son transport à l'hôpital. Seule sa fille, Tamara, âgée de 11 mois, a survécu à l'attentat.

Chamoun se sentait menacé et avait demandé une protection officielle qui lui avait été accordée mais n'avait pas encore été mise en place, ont affirmé ses proches.

Fils de l'ancien président Camille Chamoun (1952-1958), Dany était l'un des opposants les plus farouches au gouvernement Hraoui et à la présence militaire syrienne au Liban. Président du Parti national libanais (droite chrétienne) depuis

la mort de son père en 1987, il avait été candidat à la présidence libanaise en 1988, à l'expiration du mandat du président Amine Gemayel.

L'assassinat de Chamoun rappelle la tuerie d'Edhen en

Suite A-2, Massacre...

Crise autochtone Ciaccia n'a rien appris à Bourassa

MONTREAL (d'après CP) — Le premier ministre Bourassa estime que l'avertissement du ministre Ciaccia de ne pas recourir à la force policière sur les réserves mohawks, huit mois avant le début de la crise amérindienne, n'apportait rien de nouveau au dossier autochtone.

« Déjà, en 1970, et même en 1960, nous savions qu'il y avait un risque de confrontation; il n'y avait rien de neuf là-dedans. »

M. Bourassa réclame plutôt le crédit pour ne pas avoir cédé

Suite A-2, Ciaccia...

ADISQ: Céline refuse le prix anglophone



Alors que Joe Bocan et Mario Pelchat recevaient respectivement les titres convoités d'interprètes féminine et masculin, l'ADISQ subissait la première rebuffade de son histoire, hier soir à son gala annuel. Céline Dion a jeté le froid de la soirée en refusant le Félix de l'artiste anglophone.

Nos informations en page B-5

S'endetter pour se faire soigner



En 1970, pour Mme Monique Jobin comme pour tous les Québécois, un accident signifiait un tas de dépenses dont on se serait bien passé.

Une neige fine, fouettée par des rafales, tombe en cette brunante de janvier 1970. La visibilité est réduite et la chaussée glissante. Une voiture, tous phares éteints, est en panne au milieu de la chaussée étroite. Roulant vers l'épicerie de Lac-Beauport, au nord de Québec, l'infirmière Monique Jobin tente en vain de l'éviter. C'est la catastrophe.

par ROGER BELLEFEUILLE
LE SOLEIL

Bilan: fractures au maxillaire inférieur et à un genou, un mois d'hospitalisation et des soins suivis pendant six mois, sans parler de problèmes dentaires pour des années.

Jeune mariée, avec un conjoint frais émoulu de l'université et un fils de deux mois, c'est un accident dont Mme Jobin se serait bien passée.

Le couple ne possédait aucune assurance pour couvrir les frais médicaux encourus. D'où une dette de 5000 \$ qu'il mettra cinq ans à rembourser: l'équivalent du tiers du prix d'un bungalow de banlieue. Une douloureuse hypothèque quand les prêts étudiants d'un jeune ménage de l'époque ne sont pas encore tous rendus.

D'ailleurs, en 1970, la maladie et les accidents étaient la hantise de 50 % des Québécois

qui n'avaient aucune forme d'assurance médicale. A l'exemple, aujourd'hui, des 37 millions d'Américains qui attendent toujours l'instauration d'un régime universel d'assurance-maladie, oubliés entre le Medicaid (assistés sociaux) et le Medicare (personnes âgées). Et qui risquent le dénuement total si jamais la santé flanche.

Fort heureusement pour Mme Jobin et tous les citoyens peu fortunés du temps, l'hospitalisation était gratuite depuis 1961. Tous deux sur le marché du travail, Mme Jobin et son conjoint n'étaient cependant pas admissibles à l'assistance médicale entrée en vigueur en 1966 et destinée aux gens « sur le bien-être. »

Affrontement sans précédent

Une mesure qui fut en somme le laboratoire de l'assurance-maladie qui a démarré effectivement le ler no-

vembre 1970, après un affrontement sans précédent entre médecins spécialistes et le gouvernement québécois.

Un secours certes bénéfique pour les moins nantis... et pour les médecins, ces disciples d'Esculape. Ces derniers refilaient ainsi à l'État, tout en sauvegardant leur bonne conscience, les mauvaises créances jadis mises au compte de la charité.

Mais tout cela au terme d'une longue et pénible gestation. La société québécoise poursuivait, dans la foulée de la révolution tranquille et de la démocratisation de l'enseignement, le réaménagement de ses services sociaux et de santé.

Un grand ménage qui avait pour cadre les travaux de la commission d'enquête créée en 1966 par l'Union nationale de Daniel Johnson et présidée par l'actuaire Claude Castonguay, aujourd'hui sénateur.

C'était au lendemain de la première grève générale dans tout le réseau hospitalier du Québec, grève qui se solda par

Suite A-2, Maladie...

Autre texte en page A-7

Suites de la première page



L'épouse de Dany Chamoun, Ingrid Abdel-Noor, apparaît ici sur cette photo datant du début de l'année, entre ses fils Julien, 5 ans, et Tarek, 7 ans, également assassinés hier matin par un commando.

Massacre...

1978 par des phalangistes contre le fils de l'ancien président Soleiman Frangé, le député chrétien Tony Frangé, sa famille et 32 de ses partisans. Samir Geagea, chef actuel de la milice des Forces libanaises (FL), est alors accusé par la famille Frangé d'avoir été à la tête du commando.

Les régions chrétiennes contrôlées par les FL observeront aujourd'hui une grève de protestation contre l'assassinat de Chamoun.

De l'indignation

« C'est un crime contre les efforts de l'État tendant à restaurer la souveraineté du pays et de l'armée après la défaite du général Aoun », a déclaré le président libanais Elias Hraoui depuis Damas où il s'était rendu pour s'entretenir avec son homologue Hafez El-Assad.

Le président libanais a également appelé à la formation d'un « gouvernement de réconciliation élargi » et à l'élaboration d'un « plan destiné à dissoudre toutes les milices du Liban ».

Dans un bref communiqué, le ministre israélien de la Défense Moshé Arens s'est quant à lui déclaré « profondément choqué et ébranlé par les actes barbares commis au Liban en secteur contrôlé par les troupes syriennes ». L'Organisation pour la libération de la Palestine a également « condamné » ce « crime inhumain ».

Les Aoun à Paris

Cet assassinat survient alors que le général Aoun est toujours retranché dans la mission française et que la polémique se poursuit entre Paris et Beyrouth après la requête française auprès du secrétaire général de l'ONU pour faire toute la lumière sur les exactions de l'armée syrienne, le 13 octobre. Toutefois, 12 proches du général chrétien, parmi lesquels son épouse et ses trois filles, ont pu quitter le Liban et sont arrivés samedi en France. Outre Nadia Aoun et ses trois filles, figurent parmi les personnes transférées en France l'épouse du général de brigade Isam Abou Jamra et ses quatre enfants ainsi que celle du colonel Adel Sassine et ses deux fils. Ces officiers, les deux principaux collaborateurs de Michel Aoun, sont retranchés avec lui à l'ambassade de France à Beyrouth.

Bien que fidèle au général chrétien, Dany Chamoun n'avait pas caché sa déception devant sa reddition lors de l'attaque par les troupes syro-libanaises contre le « réduit » chrétien: « Je n'arrive pas à croire que le général ait pu nous faire ça », avait-il déclaré la semaine dernière.

Maladie...

une concession majeure en faveur des syndicats affiliés à la CSN: le paiement en totalité par l'employeur des frais d'arbitrage des griefs.

C'est aussi dans la foulée de cette réforme qu'a poussé une jungle de sigles: MSSS, CRSSS, CSS, DSC et CLSC. Que les hôpitaux sont devenus des centres hospitaliers. Que les malades ont pris le nom de bénéficiaires ou d'usagers. Que les malades mentaux se transformèrent en psychiatisés.

Un vent de folie

Comme fond de scène à la bataille rangée que livra la profession médicale, et en particulier la Fédération des médecins spécialistes, au projet de loi sur l'assurance-maladie: les heures tragiques de la crise d'octobre.

À l'issue d'une séance tardive du jeune cabinet de Robert Bourassa qui avait défait Jean-Jacques Bertrand en avril, le ministre du Travail Pierre Laporte, celui qui devait être assassiné par le FLQ le 17 octobre, y était allé du commentaire suivant: « Un vent de folie souffle sur le Québec et j'espère que cela ne durera pas longtemps. »

Pour sa part, le nouveau ministre de la Santé et des Services sociaux de l'époque, M. Claude Castonguay, a ce souvenir qui lui est encore pénible: alors que l'Assemblée législative siège en soirée pour débattre en deuxième lecture le projet de loi 8 sur l'assurance-maladie, le premier ministre Bourassa lui fait signe de le rejoindre dans l'antichambre à l'arrière du fauteuil présidentiel. C'est pour lui apprendre, avec la consigne de n'en glisser mot à personne, que l'administration Drapeau-Saulnier, de Montréal, a demandé l'envoi de l'armée au Québec.

Bouleversé, l'ancien ministre avoue qu'il n'avait pu s'empêcher de partager ce lourd secret avec son épouse en fin de soirée. Aux petites heures, les troupes investissaient Montréal. C'était le 16 octobre 1970...

Pendant ce temps, les médecins spécialistes, sous la houlette d'un flamboyant Raymond Robillard, menaient de faire la grève (qu'ils mirent à exécution pendant quelques jours) et de quitter le Québec en masse. Au nom de la liberté professionnelle et contre la « conscription » de ses troupes.

Un discours qui risque de reprendre du poil de la bête au cours des prochaines semaines quand seront officiellement dévoilées les visées du ministre de la Santé et des Services sociaux, M. Marc-Yvan Côté, sur la présence des médecins dans les hôpitaux et les régions.

Demain: Ce qu'en pensent les médecins

Pollueurs...

un relevé effectué par LE SOLEIL, seulement deux ont été poursuivies pour avoir violé les normes. Il s'agit de Québec et Ontario (Baie-Comeau) et Stone-Consolidated (Trois-Rivières). Deux autres fabriques ont été poursuivies, mais elle ne figurent pas dans la liste du PASL: Domtar (Dolbeau) et Produits forestiers Canadien Pacifique (La Tuque).

Le directeur de l'équipe d'intervention du PASL, Robert Tétrault, a indiqué, hier, que les poursuites intentées contre les compagnies ne relèvent pas de son organisme, mais du contentieux du ministère de l'Environnement du Québec. Il arrive également que des ententes à l'amiable soient conclues entre les compagnies fautives et le ministère, explique-t-il.

Les huit fabriques qui ont respecté les normes de rejets liquides pendant toute l'année 1989 sont: Domtar (Beauharnois), Kruger (Trois-

Rivières), Domtar (Donnacona), Price (Beaupré), F.-F. Soucy (Rivière-du-Loup), Stone-Consolidated (La Baie), Price (Alma) et Price (Jonquière).

Les plus grands pollueurs

En faisant abstraction du volume de production des usines de pâtes et papiers du Plan d'action Saint-Laurent, voici, par ordre d'importance, la liste des principaux pollueurs de nos cours d'eau. Dans la plupart des cas, ces usines respectent quand même les normes en vigueur. Entre parenthèses, on retrouve la quantité qu'elle rejettent chaque jour.

Matières en suspension (MES): Québec et Ontario—Baie-Comeau (18 521 kg par jour); Donohue—Clermont (9072 kg); Daishowa—Québec (8400 kg).

Demande biochimique en oxygène (DBO⁵): Produits forestiers Canadien Pacifique—Trois-Rivières (98 806 kg); Québec et Ontario—Baie-Comeau (80 067 kg); Daishowa—Québec (74 600 kg).

Demande chimique en oxygène (DCO): Produits forestiers Canadien Pacifique—Trois-Rivières (380 000 kg); Stone-Consolidated—Trois-Rivières (43 425 kg).

Huiles et graisses: Kruger—Trois-Rivières (1500 kg); Produits forestiers Canadien Pacifique—Trois-Rivières (1200 kg); Domtar—Donnacona (1000 kg).

Hydrocarbures: Price—Jonquière (800 kg); Kruger—Trois-Rivières (500 kg); Québec et Ontario—Baie-Comeau (500 kg).

Sulfates et chlorures: Québec et Ontario—Baie-Comeau (23 000 kg); Stone-Consolidated—La Baie (12 197 kg); Price—Jonquière (6100 kg).

Tannins et lignines: Produits forestiers Canadien Pacifique—Trois-Rivières (43 000 kg); Stone-Consolidated—La Baie (12 197 kg); Price—Jonquière (6100 kg).

Phénols: Stone-Consolidated—Trois-Rivières (18 kg); Produits forestiers Canadien Pacifique—Trois-Rivières (17 kg); Cascades—Jonquière (17 kg).

Acides résiniques: Stone-Consolidated—La Baie (208 kg); Cascades—Jonquière (103 kg); Produits forestiers Canadien Pacifique—Trois-Rivières (80 kg).

Ciaccia...

aux partisans de la ligne dure, qui auraient souhaité que l'armée prenne les barricades d'assaut durant la crise.

Dans une lettre datée de novembre 1989, et dont le journal La Presse a obtenu copie, John Ciaccia disait craindre que, si la police intervenait sur les réserves mohawks, le risque que la situation ne dégénère en confrontation violente était « grand, sinon inévitable. » Il plaiderait plutôt en faveur de la négociation.

« Les conséquences d'une telle intervention seraient dramatiques », écrivait M. Ciaccia à son collègue Sam Elkas, alors responsable de la Sécurité publique. Les deux ministres ont changé de portefeuille depuis.

La lettre a été rédigée à l'époque où la Sûreté du Québec s'apprêtait à empêcher la tenue des « super bingo » à Kahnawake.

S'adressant à des journalistes après une entrevue radiophonique, M. Bourassa a rappelé que la force a été utilisée cet été seulement après que les Mohawks, qui bloquaient une route à Oka, aient refusé d'obéir à un ordre de la cour.

Durant l'entrevue radiophonique, M. Bourassa a aussi expliqué le recours à l'armée, pour la deuxième fois dans son histoire politique.

« Ça prend une dizaine de personnes pour bâtir un noyau de terroristes. Et je ne voulais pas que le Québec, pour des années et des années, ait à vivre des épisodes de terrorisme comme on en a connus dans les années 60 et 70, qui mettent en cause la paix sociale et la sécurité économique des Québécois. »

La crise amérindienne a débuté le 11 juillet quand la SQ a lancé l'assaut contre une barricade mohawk dans la pinière d'Oka, à l'ouest de Montréal. Un policier a été tué dans la fusillade qui a suivi.

Les Mohawks ont alors bloqué une autoroute dans ce secteur, tandis que d'autres fermaient le pont Mercier à Kahnawake. La crise devait durer 11 semaines.

Rendez-vous international des télé communautaires à La Malbaie cette semaine

Le premier ministre Brian Mulroney se rendra à La Malbaie jeudi pour participer au Rendez-vous international des télévisions communautaires et locales qui se déroulera du 24 au 27 octobre au Manoir Richelieu.

M. Mulroney est le président d'honneur de cet événement qui réunira 150 participants. Il assistera à un cocktail où il prononcera une brève allocution. Le souper sera quant à lui présidé par le nouveau ministre des Communications du Québec, M. Lawrence Cannon.

Des représentants de La France, de la Belgique, des États-Unis, de l'Angleterre, de l'Allemagne, des Pays-Bas, du Danemark, de l'Espagne, de Haïti et du Brésil échangeront durant 3 jours sur la situation et l'avenir des télé-

Sondage Gallup

De moins en moins de Canadiens croient à la guerre froide

Cinq ans après son arrivée au poste de secrétaire général du Parti communiste, Mikhail Gorbatchev a convaincu un grand nombre de Canadiens que l'Union soviétique ne représente pas un pouvoir expansionniste. En effet, 45 % du public estime que ce pays est plutôt satisfait de son pouvoir d'influence dans le monde, selon un récent sondage Gallup.

D'un autre côté, une certaine proportion de Canadiens continuent d'entretenir la mentalité de la guerre froide. En effet, 40 % des répondants à ce sondage croient que l'Union soviétique tente d'élargir sa sphère d'influence dans le monde. Quinze pour cent des répondants n'ont pas d'opinion sur la question.

La proportion de Canadiens qui croient aux vues expansionnistes de l'Union soviétique a toutefois diminué ces dernières années. En effet, il y a 10 ans, 87 % des Canadiens partageaient cette opinion. C'était l'époque de l'invasion soviétique en Afghanistan, qui avait

entraîné dans sa foulée le boycott des Jeux olympiques de Moscou par les Américains. Un peu plus tard, en 1985, après l'arrivée de Gorbatchev, cette proportion passait à 49 %.

Ce sont les Ontariens, les hommes et les personnes qui détiennent un diplôme universitaire qui sont les plus nombreux, proportionnellement, à penser que l'Union soviétique se satisfait de son pouvoir actuel.

Les résultats du sondage, mené entre le 12 et le 15 septembre, portent sur l'entrevue de 1051 adultes. Un échantillon de cette taille donne une marge d'erreur de quatre pour cent, 19 fois sur 20.

VENTE

JOURS D'AUTOMNE



NOS DRAPS FINETTE PUR COTON

19.99

jumeau rég. 27.50 chacun

véritable finette pur coton, indispensable cet hiver pour combattre le froid et habiller votre lit de douceur... véritable finette pur coton poids-lourd pour des draps importés exclusivement pour simons, pré-rétrécis, ils offrent un ajustement parfait, un aspect impeccable, un entretien sans problème. la finette pur coton est le moyen le plus confortable de dormir dans une chambre mieux aérée tout en économisant le chauffage. choisissez pois et rayures, fleurs tapisserie, petit renne sport, semis de fleurs bleu lavande, tulipes, fleurs en rayures décoratives ou les couleurs mode de vert forêt et marine... peu importe votre décor, notre choix est complet: double 24.95 grand 29.95 taille st. 8.99 ch. pois et rayures et coloris unis seulement pour grandeur fr. grand 34.95 gr. taille 9.99 ch.



LA NAPPE BORDURE QUADRILLÉE

32.95

52 x 70 rég. 44.00

table élégante, table sans souci... optez pour une nappe en fine toile de polyester, traitée pour résister aux taches, magnifiquement hissée avec une bordure en lignes quadrillées. 8 coloris pour tous les décors avec entre autres, le rouge et le vert pour votre table des fêtes. 60 x 84/ 54.95 60 x 104/ 59.95, 60 x 120/ 67.95, 70" rond 54.95, serviette de table 4.79



LA SERVIETTE RATINE JACQUARD

11.99

bain rég. 18.00

une collection particulièrement originale dans votre salle d'eau... trois motifs qui se distinguent par le bel effet de leur trame jacquardée créant des carreaux écossais, des rayures et médaillons ou des carreaux en diagonale. deux combinaisons de couleurs: menthe, rose, vanille ou forêt, bordeaux, marine. des serviettes décoratives en pur coton super-absorbant. main 7.99, débarbouillette 3.99

la maison
simons

PLACE STE-FDY GALERIES DE LA CAPITALE VIEUX QUÉBEC



Les découvertes d'or ne sont pas nouvelles en région. Sur cette photo, prise en 1968, une équipe de la région de Saint-Magloire qui croyait bien également avoir mis au jour un filon important.

Découverte d'un riche filon d'or dans la Matapédia

CAUSPASCAL — De récents travaux de prospection effectués dans la région de Causpascal, dans la Vallée de la Matapédia, en Gaspésie, auraient permis de mettre au jour une importante découverte aurifère.

ERNIE WELLS
collaboration spéciale

C'est un prospecteur de carrière, Louis Lepage, qui sillonne la Gaspésie de long en large depuis 25 ans, qui est à l'origine de cette découverte dont les premiers indices remontent en mai 1986, dans la région de Saint-André de Restigouche.

Depuis, le prospecteur a poursuivi inlassablement ses recherches, et en juillet 1989, près de la faille de Sainte-Florence, il découvre une première veine importante de 2,5 cm à 60 cm de largeur, qui contient du cuivre, du zinc et de l'or. Très encouragé par le résultat de ses recherches, le prospecteur avance plus à fond dans le secteur, et découvre des filons de différentes tailles jusqu'en juillet 1990, alors qu'il fait une découverte majeure, une veine de quartz minéralisée s'étendant sur 25 mètres et large de 40 cm. Cette veine se situe dans une zone de roches volcaniques.

Les résultats obtenus sont suffisamment encourageants pour permettre maintenant au prospecteur et à ses partenaires, d'envisager la phase II, celle de l'exploration, afin de s'assurer de la quantité des stocks d'or disponibles avant de passer à la troisième étape, celle de l'exploitation minière.

Une société inscrite à la Bourse de Montréal, Aurochs Exploration, s'est intéressée à ces découvertes et acheté le «claim» du prospecteur Lepage. Cette société s'est engagée notamment à effectuer des travaux pour 1 million \$, et à procéder sur une période de trois ans à l'émission de 1 million d'actions ordinaires.

Le quart des lits de l'hôpital flambant neuf de La Malbaie sont inutilisés faute d'argent

La Malbaie compte sur un hôpital flambant neuf mais un de ses étages demeure désert faute de personnel. On attend toujours après les 500 000 \$ en allocations supplémentaires promis par le ministère des Affaires sociales.

DENIS GAUTHIER
Collaboration spéciale

« L'argent devrait nous parvenir au cours des prochaines semaines », mentionne le directeur général de l'établissement, M. Jacques Tremblay, qui se dit nullement inquiet. « N'empêche que ce n'est pas une situation agréable à vivre ».

Le troisième étage est complètement fermé. Il vient d'être entièrement renoué. Les locaux, l'ameublement et l'équipement sont neufs mais les 15 lits de gériatrie et de médecine qu'il regroupe demeurent inoccupés. C'est 25 % de la capacité d'hébergement de l'hôpital.

On vient de terminer les travaux d'agrandissement et de rénovation de l'édifice. Le projet

évalué au départ à 6 700 000 \$ aura finalement coûté 8 400 000 \$. « L'édifice date de 1944 et nous avons découvert plusieurs surprises lors des travaux », explique M. Tremblay.

En annonçant le projet le ministère avait indiqué qu'il verserait 700 000 \$ supplémentaires au budget annuel de l'établissement pour payer les nouveaux frais de fonctionnement et l'embauche de personnel. Le permis de l'hôpital est demeuré à 56 lits. « Le réfection des locaux et le regroupement des unités de soins ont amené des change-

ments importants dans la structure du travail. Nous avons besoin de plus de gens pour nos opérations », révèle M. Tremblay.

La direction de l'hôpital a reçu 200 000 \$ du ministère. Ils ont servi à payer des frais fixes. On attend après l'autre partie de l'enveloppe pour ouvrir le 3^e étage.

« Nous nous dépannons en utilisant les lits du service externe. Ce n'est pas l'idéal nous en sommes conscients. C'est

difficile à vivre tant pour les patients que pour le personnel », fait part M. Tremblay.

Au cours des 24 mois qu'ont duré les travaux, le bruit des marteaux pilons, la poussière, la présence des ouvriers et les déménagements fréquents dans des endroits temporaires ont été le lot des patients et du personnel. « Le plus incroyable c'est que nous n'avons pas enregistré une seule plainte. Après tout ce que ces gens ont enduré, ils auraient bien droit maintenant de jour des locaux neufs », lance M. Tremblay.



Un bon pull sur le dos, des souliers de marche aux pieds et, pour les plus frileux, de jolis cache-oreilles suffisaient pour plonger tout un chacun dans le bonheur le plus total.

Des « portes ouvertes » qui tombaient mal...

Même les cambrioleurs les plus ambitieux n'auraient pas été tentés par les « portes ouvertes », ce week-end. Avec deux journées ensoleillées, un record par les temps qui courent, les Québécois ont préféré aller s'aérer l'esprit plutôt que de se pointer aux différents établissements de la région qui les attendaient portes... et bras ouverts.

par JULIE BROUARD
LE SOLEIL

Domage pour le Centre de conservation du Québec, l'hôpital de l'Enfant-Jésus, l'Aquarium du Québec et les autres institutions qui offraient ces visites. Quelques jours plus tôt, leur invitation aurait fait courir les foules.

Il était en effet intéressant de découvrir le travail des spécialistes du Centre de conservation, qui oeuvrent à l'année pour voir à la survie de nos biens patrimoniaux. Des démonstrations des différentes interventions pratiquées sur les peintures, sculptures, textiles, papiers, métaux, etc., ont fait découvrir aux quelques visiteurs tout le travail investi

dans la protection de l'héritage artistique et culturel.

À l'hôpital de l'Enfant-Jésus, les nouvelles techniques de pointe telles la microchirurgie vasculaire et l'emploi en radiologie du nouvel appareil d'imagerie par résonance magnétique étaient expliquées aux curieux venus se réfugier « à l'ombre » pour quelques instants. Sans compter la visite guidée du Centre de recherche en neurobiologie, un des plus importants au Québec, qui permettait de se payer un p'tit voyage « dans sa tête » en observant les cellules qui contrôlent tous nos mouvements.

Tout le monde dehors !

Mais, on aurait exposé un homme à trois tête ou un pois-



La visite guidée du Centre de recherche en neurobiologie, à l'hôpital l'Enfant-Jésus permettait d'observer les cellules qui contrôlent tous nos mouvements.

son à quatre pattes qu'il n'y aurait pas eu un chat de plus. Car, en fin de semaine, c'est dehors que ça se passait. Sur les plaines, dans le Vieux-Québec, au Bois de Coulonge

ou sur le terrain autour de la maison. Un bon pull sur le dos, des souliers de marche aux pieds et, pour les plus frileux, de jolis cache-oreilles suffisaient pour plonger tout un chacun dans le bonheur le plus total.

Aucune mention des journées ternes, pluvieuses, froides et nuageuses qui, plus souvent qu'autrement, ne se présentent également qu'à cette période de l'année. Pas le temps d'en parler ! Surtout quand on ne dispose que de quelques jours pour préparer le terrain et la maison à la saison hivernale.

Car, pour une grande part de la population, ce dernier week-end représentait également une occasion en or de rattraper le temps perdu et de monter le garage, calfeutrer les fenêtres et arranger un peu le terrain. Après tout, Dieu seul sait si Dame Nature sera prise d'un autre élan de générosité dans les semaines à venir !

La terre a tremblé à nouveau

La terre a tremblé hier matin. Le séisme, dont l'épicentre a été localisé sur la rive sud, à Rivière-Ouelle, en face de Baie-Saint-Paul, a atteint une magnitude évaluée entre 3 et 3,2 sur l'échelle de Richter. Les résidents de Charlevoix l'ont aussi fortement perçu.

La secousse, qui a été ressentie surtout dans la région environnante de Rivière-Ouelle, a été enregistrée précisément à 9 h 38. Ce tremblement de terre avait été précédé la semaine dernière d'un autre petit séisme, au même endroit, de 2,8 à l'échelle de Richter.

L'ingénieur géologue de l'université Laval, Jean-Yves Chagnon, a précisé que ces deux tremblements de terre s'inscrivaient à l'intérieur de l'activité sismique normale de la région de Charlevoix. « On enregistre annuellement de 7 à 8 tremblements de terre variant de 2,5 à 3 sur l'échelle de Richter dans Charlevoix. Avec nos données actuelles, rien ne permet de penser qu'il puisse y avoir un séisme plus important » a indiqué M. Chagnon.

Chaque année, la région de Charlevoix est le lieu d'une centaine de tremblements de terre de moins de 2 sur l'échelle de Richter. Une secousse devient perceptible par l'homme lorsqu'elle atteint, sur cette échelle, environ 2,8.

On a signalé plus tôt cette semaine au Québec, un tremblement de terre de 5,2 sur l'échelle de Richter dans la région de Mont-Laurier.

Oui à une école secondaire

SAINT-AUGUSTIN — Plus de 3400 personnes ont signé la pétition du Comité de citoyens pour l'école secondaire au centre-ville de Saint-Augustin, hier. Il s'agit d'un nombre plus que suffisant pour passer à l'étape suivante, soit présenter au ministre de l'Éducation une demande en vue de l'annexion des quartiers Lahaye, Portneuf, du Roy et des Côteaux à la Commission scolaire de Portneuf. Pour le porte-parole de ce comité, Jean-Claude Desroches, il s'agit d'un mandat clair. Près de 70 % de la population visée s'est prononcée en faveur de l'annexion.



Pour la protection des jeunes

Grâce au programme « Passeport-Enfant », lancé par la police de Sainte-Foy en 1986, les parents de 572 enfants ont pu faire inscrire gratuitement les coordonnées physiques de leurs enfants dans un livret personnalisé, en fin de semaine dans un restaurant McDonald. Pour obtenir des renseignements sur ce programme, les intéressés peuvent communiquer au 654-4013.

L'INDEX RÉGIONAL

Saint-Zacharie

Des recherches de la SQ ont été suspendues, hier, parce que des amateurs de chasse brouillaient les pistes. A-11

LORETTEVILLE

Plusieurs vols à main armée ont été perpétrés depuis 48 heures, à Loretteville et Québec. A-11

VILLAGE DES HURONS

Max Gros-Louis a dit, hier, que ce n'est pas la population québécoise en général qui est visée quand il tire ses flèches acérées contre les racistes. A-4

Pétrolier échoué à Anticosti Le gros temps perturbe le nettoyage des rives

Les conditions du temps ont sérieusement perturbé, durant tout le week-end, les opérations de nettoyage des berges de l'île d'Anticosti, souillées par le déversement du navire *Rio Orinoco*, qui s'est échoué, mardi, au large de Port-Menier. Les dernières prévisions du temps laissent entrevoir que cette situation pourrait durer encore 48 heures.

par FREDERIC TREMBLAY
LE SOLEIL

Seulement trois des neuf secteurs affectés par le mazout, perdu par le *Rio Orinoco*, ont commencé à être nettoyés par les équipes dépêchées. Les six autres endroits ne sont pas accessibles par voie terrestre. Or, les vents extrêmement

causant des vagues de 10 mètres de haut, ne permettent pas d'y accéder par mer.

Entretiens, samedi, les 25 membres de l'équipage du *Rio Orinoco* a dû être évacué en hélicoptère. L'équipage était alors privé d'électricité de chauffage et les denrées alimentaires étaient presque épuisées.

EN VEDETTE
SUPER SPÉCIAL 11 905\$
transport inclus 10,9% ou rabais 750\$ additionnel

CAVALIER 91 #10106, 2 portes

10,9% sur tous les véhicules 1990-91 en vente chez Marlin. 48 mois ou généreuse remise

10,9% ou rabais 750\$ additionnel

Roger Roy Conseiller
Jacques Grenier Conseiller
Mario Moffet Conseiller
Marcel Thibierge Conseiller
Gaston Francoeur Conseiller
Simon Nadeau Conseiller
Benoît Lizotte Conseiller
Mario Cloutier Conseiller
Daniel Dumont Conseiller
Rejean Gagné Conseiller
Denys Pampalon Conseiller

MARLIN
Chevrolet Oldsmobile Inc

c'est grandement accueillant!
2145, boul. Charest Ouest, Québec 688-1212

Accusations de racisme

Max Gros-Louis présente des excuses indirectes



Max GROS-LOUIS

Sans présenter des excuses formelles, le grand chef des Hurons-Wendat a précisé, hier, à la télévision, que ce n'est pas la population québécoise en général qu'il vise, en lançant ses flèches acérées contre ceux qu'il traite de racistes. Max Gros-Louis était interviewé par Jean-François Bertrand, dans le cadre de l'émission *Cartes sur table* diffusée par Quatre Saisons.

par ROCH DESGAGNE
LE SOLEIL

Le chef Huron a nuancé les propos tenus lors d'une entrevue à laquelle assistait Le SOLEIL et rapportés dans notre édition de lundi dernier, en alléguant qu'il parle de racisme dans un contexte global de négociations et de revendications touchant tous les autochtones du Québec et du pays.

« Oui je suis prêt à m'excuser auprès des Québécois dans leur ensemble... parmi lesquels j'ai d'ailleurs beaucoup d'amis. Ce ne sont pas les Québécois en général que j'ai voulu viser... J'ai dit : il y a du racisme chez les Québécois, comme tout le monde dit les Indiens... les maudits Indiens, les maudits sauvages, ou les maudits Français... Ce ne sont pas des attaques... », répondait finalement Max Gros-Louis devant l'insistance de Jean-François Bertrand.

Après avoir finalement formulé des excuses indirectes à la popu-

lation québécoise, le chef huron a indiqué vaguement que le racisme qu'il dénonce se retrouve chez une catégorie d'individus et chez des personnages politiques qu'il ne pointe pas du doigt, toutefois.

« Je suis le grand chef de la nation huronne... j'ai beaucoup de choses à défendre à la fois, et c'est faux lorsque l'on prétend que les Indiens ont tous les mêmes droits. Comme vous le constatez, les vieux traités remontent en surface, et il va falloir que bientôt les deux gouvernements se concertent et engagent avec nous de vrais pourparlers », enchaîna Max Gros-Louis, répétant que dès 1983, il avait personnellement averti à maintes reprises les gouvernements d'événements violents qui couvaient, comme ceux qui se sont produits au cours du long été des Indiens qu'a vécu le Québec.

Il admet d'emblée que les relations se sont détériorées entre les autorités gouvernementales et les autochtones, à la suite de ces

événements.

« Ça prouve qu'il y en a peut-être du racisme », répliquait Max Gros-Louis quand l'animateur lui a rappelé qu'il avait été hué récemment au Colisée, à quatre reprises. « J'ai entendu les huées une seule fois... les autres, je jouais sans doute trop fort du tam-tam », de rétorquer M. Gros-Louis.

Enfin, sur les affinités avec le PQ qu'on lui attribue, il affirmait qu'il n'a jamais voté ni été associé au Parti québécois, qui, selon lui, devra passer par les Indiens pour réaliser son projet d'indépendance. « On peut la faire la souveraineté... mais avec le Québec », concluait Max Gros-Louis.

Le Québec devra être responsable de ses immigrants, estime Jacques Parizeau

MONTREAL (d'après PC) — Si le Québec veut rapatrier d'Ottawa tous les pouvoirs en matière d'immigration et devenir pleinement responsable dans ce dossier, il devra aussi être responsable de ses immigrants.

Voilà comment le chef du Parti québécois, Jacques Parizeau, a résumé et mis fin, hier, au colloque du parti sur la souveraineté et les communautés culturelles, qui s'est tenu tout le week-end à l'Université de Montréal.

« Pour la première fois de son Histoire, le Québec francophone a décidé qu'il serait responsable de

son immigration, a expliqué M. Parizeau aux quelque 300 participants. Si ça marche bien, ça sera notre faute, si ça marche mal, ça sera notre faute. »

Dans un discours bien senti, marqué d'humour mais aussi de sensibilité, M. Parizeau a tenu notamment à « river le clou » de tous ceux qui voudraient d'un Québec tricoté tellement serré qu'il en étouffe de racisme. Il faisait notamment référence à « trois ou quatre » participants à un atelier, samedi, qui suggéraient de limiter l'immigration aux seuls candidats européens.

« Où est le manche ? »

Le chef du PQ a tout d'abord déridé la foule en retraçant l'histoire de l'immigration au Québec, qui passait presque inévitablement par le Montréal anglophone. « N'importe qui arrivant dans un nouveau pays veut savoir où est le manche. Le manche économique était clair, alors : tout était en anglais. On ne peut pas le blâmer », a-t-il lancé.

Les participants ont eux aussi souhaité, au cours du week-end, une application plus stricte de la Loi 101, notamment pour ramener l'affichage unilingue français. Ils souhaitent aussi étendre la francisation aux entreprises de moins de 50 employés, qui ne sont touchées ni par l'actuelle loi 178, ni par l'ex-loi 101.

Le SPGQ rejette les offres

MONTREAL (PC) — Les 11 000 membres du Syndicat des professionnels du gouvernement du Québec (SPGQ) ont rejeté, hier, les dernières offres patronales dans une proportion de 75 %.

Le syndicat, sans convention de travail depuis décembre dernier, prévoit exercer divers moyens de pression au cours des prochaines semaines, à l'exclusion toutefois de la grève.

Les travailleurs demandent des

améliorations des régimes de carrière et de meilleurs salaires.

Le SPGQ est l'un des seuls syndicats, avec la Fédération des travailleurs du Québec (FTQ), à avoir accepté, au moment des négociations du secteur public, une prolongation d'un an de sa convention collective.

FATES PARTIE DE L'ÉQUIPE! JOIGNEZ-VOUS AUX MILLIERS DE PARTISANS QUI APPUIENT LES NORDIQUES

Super Fan Club

Pour la modique somme de 10\$, vous pourrez bénéficier des nombreux privilèges accordés aux membres.

LE SOLEIL
journal officiel du Super Fan Club des Nordiques.

FORMULE D'ADHÉSION 1990-91
(à retourner dûment remplie, en lettres moulees)

SUPER FAN CLUB DES NORDIQUES INC.
C.P. 7521, Charlesbourg, G1G 5W5

NOM: _____ ÂGE: _____

ADRESSE _____

_____ C.P. _____ TÉL. _____

Ci-inclus paiement Mandat postal chèque

POURQUOI UN ANTIROUILLE à l'huile Métropolitain

ECARTS DE TEMPÉRATURE.

Votre véhicule est soumis à des écarts de température extrêmes, passant de -40°C à +40°C (gel et dégel) occasionnant l'évaporation des produits fluides et le fendillement des enduits solides.

ÉPANDAGE D'ABRASIFS.

L'épandage de calcium et de sable sur nos routes en hiver additionné à l'humidité, provoque l'accumulation d'un mélange extrêmement corrosif aux endroits stratégiques du véhicule (joints de tôle, coins et replis).

NE VOUS Y FIEZ PAS.

Les apparences sont trompeuses, une auto après quelques années peut ne pas montrer de traces de rouille. Mais attention! L'humidité, le sel et la saleté emprisonnés dans les fissures et les replis de la tôle, sont le terrain de prédilection de la corrosion et vous ne pouvez le voir.

IL N'EXISTE PAS DE PRODUIT MIRACLE.

Les produits qui prétendent éliminer la rouille à long terme en obstruant toutes les orifices, provoquent dans les faits un problème plus grave. Avec le temps ils sèchent, se fendillent et facilitent l'infiltration de l'eau, créant des nids de pourriture. La rouille ça se contrôle, mais pas de cette manière.

LA BONNE SOLUTION.

La solution, c'est l'application d'un produit assez fluide pour pénétrer les pores du métal, infiltrer les moindres plis et recoins, chasser l'eau et recouvrir toutes les parties stratégiques d'une mince pellicule protectrice suffisamment solide pour arrêter la rouille pendant un an. Il suffit de répéter l'opération tous les ans et le problème de la rouille est éliminé à tout jamais.

NOTRE PRODUIT.

L'huile Métropolitain fut mise au point avec l'aide des chercheurs spécialisés du Centre de recherche industrielle du Québec (CRIQ). Notre produit limpide et sans odeur est très fluide afin de traverser les poussières accumulées aux endroits stratégiques, en chasser l'humidité et pénétrer dans les pores de la tôle. Il est suffisamment adhésif pour laisser une mince pellicule protectrice sur les tôles nues.

TRAITEMENT ET APPLICATION.

Chez Antirouille à l'huile Métropolitain, vous êtes assurés des services de techniciens spécialement formés pour chacune des opérations du traitement. Vous pouvez tout observer grâce à nos vastes baies vitrées.



Seulement 59.95\$

2655, boul. Wilfrid-Hamel, Québec.

687-5660

De l'extérieur appelez à frais virés.



3760, boul. de-la-Rive-Sud, St-David (Lévis).

833-3411

De l'extérieur appelez à frais virés.

SOYEZ PRÉVOYANT!

ACHETEZ VOS NOUVELLES OBLIGATIONS D'ÉPARGNE DU CANADA

Les nouvelles Obligations d'épargne du Canada constituent un placement intéressant, car elles sont:

Profitables

La nouvelle émission rapporte 10 3/4 % la première année. Pour chacune des années suivantes jusqu'à l'échéance, en 2002, le taux d'intérêt annuel de cette émission sera déterminé et annoncé au moment du lancement de la nouvelle émission.

Les Obligations d'épargne du Canada vous offrent un taux d'intérêt concurrentiel. De plus, ce taux est garanti tout au long de l'année.

Pour l'année commençant le 1^{er} novembre 1990, le taux de 10 3/4 % s'appliquera également aux émissions en cours, soit les émissions S 39 de 1984 à S 44 de 1989 inclusivement.

Sûres

Les Obligations d'épargne du Canada sont garanties par le gouvernement du Canada.

Encaissables en tout temps

Vous pouvez encaisser vos nouvelles obligations n'importe quand. Si vous les encaissez à compter du 1^{er} février 1991, vous en toucherez la valeur nominale plus les intérêts courus depuis le 1^{er} novembre 1990.



Vous qui savez prévoir...

rappelez-vous que cette année, les Obligations d'épargne du Canada sont en vente du 18 octobre au 1^{er} novembre inclusivement. Pour tout achat d'obligations effectué au cours de cette période, le paiement pourra être daté du 1^{er} novembre.

Ne tardez pas!

Vous n'avez que jusqu'au 1^{er} novembre inclusivement pour acheter vos nouvelles Obligations d'épargne du Canada.

L'émission S 38 de 1983 arrive à échéance le 1^{er} nov. de cette année.

Si vous détenez des obligations de l'émission S 38 de 1983, il est temps de les encaisser, car elles ne rapporteront plus d'intérêt après le 1^{er} novembre prochain. Profitez-en pour en acheter de nouvelles.

10 3/4 % LA PREMIÈRE ANNÉE

Les Obligations d'épargne du Canada

Canada

EN VENTE JUSQU'AU 1^{er} NOV.

SAVOIR PRÉVOIR

À l'issue de la crise autochtone

Ciaccia a lui-même demandé à être relevé de ses fonctions

MONTREAL (d'après PC) — À l'issue de la crise amérindienne de cet été, l'ex-ministre des Affaires autochtones, John Ciaccia, a lui-même demandé au premier ministre d'être relevé de ses fonctions à ce poste pour pouvoir se consacrer exclusivement au portefeuille des Relations internationales, a expliqué M. Bourassa, hier matin.

« M. Ciaccia a constaté comme tout le monde que ça prenait un ministre à plein temps pour les Affaires autochtones », a indiqué M. Bourassa au cours d'une entrevue d'une heure diffusée en direct sur les ondes de la station radiophonique CKAC, de Montréal.

« M. Ciaccia m'a dit: 'je ne peux pas garder les deux ministères et je préfère garder celui des

Relations internationales'. Donc j'ai accepté et j'étais d'accord avec lui, évidemment. »

Le premier ministre s'est d'ailleurs attardé à raconter sa version de cette crise amérindienne ponctuée pour lui d'un épisode médical. « Je dois vous dire que ces semaines-là — quand je devais en même temps combattre l'une des plus importantes crises de l'histoire contemporaine du Québec et me savoir frappé d'une maladie

sérieuse comme celle-là —, je vous assure que je n'ai pas connu beaucoup de semaines plus difficiles que celles-là dans ma vie », a-t-il avoué.

Tumeur détectée en avril

M. Bourassa a appris l'existence de la tumeur au bas du dos vers le mois d'avril dernier, en plein débat constitutionnel. « Avec le lac Meech, je ne me voyais pas me retirer de la scène politique étant donné les événements, et après cela, la crise autochtone a commencé. A un moment donné, on a trouvé un peu de temps, on a vérifié et on a diagnostiqué une tumeur maligne (au début d'août). »

« Lorsque j'ai été prévenu que

c'était sérieux, j'étais pris en même temps à faire face à la crise autochtone et ce n'était pas facile pour moi d'avoir toute la liberté nécessaire pour me faire soigner à ce moment-là. Finalement, quand ça s'est calmé au début septembre, le pont Mercier a été ouvert, j'ai suivi les avis de mes médecins et je me suis rendu à Washington. »

Mais le premier ministre ne croit pas que la population aurait dû être prévenue de son état de santé, parce que la situation était moins tendue et que les Mohawks auraient pu profiter de l'occasion, pour des raisons stratégiques de négociations. « Quelques minutes

après l'opération, j'étais en contact avec mon chef de cabinet, et le soir je parlais avec mes collègues, avec le chef de l'Opposition, avec le premier ministre du Canada », assure-t-il.

Par ailleurs, il a réaffirmé que ni lui ni son bureau n'étaient au courant de l'assaut de la Sûreté du Québec, le 11 juillet dernier à Oka. « Le premier ministre du Québec n'est pas au courant des interventions policières qui sont faites dans le mandat de la SQ », a-t-il dit.

Quant aux travaux de la commission Campeau-Belanger sur l'avenir constitutionnel du Qué-

bec, M. Bourassa a réaffirmé sa profession de foi en faveur du fédéralisme. « Nous devons garder l'espace économique canadien, a-t-il dit. Je veux que l'économie du Québec ne soit pas handicapée par des options politiques qui ne paraissent pas absolument incontournables. »

« Il y a peut-être 60 % des Québécois qui sont pour la souveraineté-association, mais je dirais que les trois quarts d'entre eux souhaitent qu'il y ait encore des députés à Ottawa. M. Duceppe a été élu comme député souverainiste à Ottawa avec 62 % des voix.

Kanesatake: la tradition se heurte au modernisme

OTTAWA (d'après PC) — À Kanésatake, plus rien ne va plus. Maintenant que la crise amérindienne qui a opposé l'armée aux Warriors cet été est terminée, c'est une autre sorte de crise qui se dessine à l'horizon. Cette fois, la tradition se heurte au modernisme.

Deux groupes principaux s'opposent : les traditionalistes regroupés autour du conseil de bande et du chef actuel, George Martin, et les réformistes regroupés autour d'une équipe de

négociation dirigée par Jerry Pelletier.

Ces premiers veulent maintenir le système traditionnel des mères de clan, système matriarcal où un groupe restreint de femmes désignent les chefs de la communauté

et exercent un contrôle sur eux.

George Martin a ainsi été désigné grand chef du conseil de bande en janvier dernier pour succéder au chef précédent qui avait été démis de ses fonctions par les mères de clan pour des activités jugées reprochables. Les réformistes, eux, préconisent plutôt un mode d'élection des chefs au suffrage universel et accusent George Martin de s'être lui-même désigné chef au grand dam de la communauté. Chacun se réclame d'être le porte-parole légitime de Kanésatake.

Pendant ce temps, les négociations entourant le transfert des terrains fédéraux acquis pendant la crise amérindienne piétinent. La situation est d'autant plus compliquée que les traditionalistes contestent en cour la légalité d'un

référendum sur le mode d'élection des chefs que souhaite organiser le gouvernement fédéral.

Système de clans

Il existe trois clans au sein de la nation Mohawk de Kanésatake dirigés par neuf mères de clan : le clan de la tortue, le clan de l'ours et le clan du loup. Le clan est un regroupement de familles unies entre elles par le lien maternel. Ainsi, un enfant peut seulement faire partie du clan de sa mère. L'adoption permet, toutefois, d'intégrer des enfants et des familles toutes entières dans tel ou tel clan.

Avec les années, et en l'absence de règlements écrits, ces coutumes ont toutefois été assouplies, de sorte qu'il est difficile de faire la part des choses dans certaines communautés, notamment à Kanésatake.

Oka: la grande majorité des commerçants seront indemnisés

OKA (d'après PC) — Le gouvernement du Québec indemnifiera la très grande majorité des commerçants ayant été affectés financièrement par la crise autochtone, a annoncé, hier, le nouveau ministre de la Sécurité publique, M. Claude Ryan.

Ainsi, les entreprises de services incluant les services professionnels, manufacturières, de construction et les entreprises du secteur primaire s'ajoutent maintenant à la liste des commerces qui recevront une aide financière du gouvernement pour compenser les pertes de revenu « directement attribuables » au conflit de cet été ou à l'intervention des corps policiers.

Cette liste, qui figure dans le décret du 8 août dernier, comprenait déjà des indemnités pour les entreprises touristiques, les com-

merces de détail, les restaurants, les hôtels, motels et auberges, ainsi que les magasins d'alimentation, pour n'en nommer que quelques-uns.

AVIS PUBLIC

Les membres du conseil d'administration et la direction générale du Foyer Notre-Dame-de-Lourdes invitent la population à participer à la SEANCE PUBLIQUE D'INFORMATION ANNUELLE, qui aura lieu le MARDI 23 OCTOBRE 1990 à 19 h, au 105, rue Hermine, Québec.

Robert Laroche
Directeur général

L'EXCELLENCE EN LUNETTERIE

• LUNETTES
• VERRES DE CONTACT



Jean Trépanier
opticien d'ordonnances
Place des Quatre-Bourgeois
Sainte-Foy 659-5075

ORCHESTRE SYMPHONIQUE DE QUÉBEC

FINANCEMENT PRIVÉ DE L'OSQ
Aucun orchestre symphonique ne peut assurer seul son financement.

L'APPUI ESSENTIEL DES INDIVIDUS

Montant	Nombre de contributions
1 000 et plus	7
500	20
200	84
100	150
50	225
25	187
moins de 25	281

400 Individus, 1 000 Entreprises

L'ENGAGEMENT ESSENTIEL DES ENTREPRISES

Activité	Pourcentage
Activités bénéfice	5%
Dons	6%
Commandites	6%
Billets	14%
Autres	17%
Subventions	51%

20% Dons, 80% Entreprises

SOUSCRIVEZ MAINTENANT

COUPON DE SOUSCRIPTION


Nom: _____ Entreprise (s'il y a lieu) _____
Adresse: _____
Ville: _____ Code postal: _____ Tel. domicile: _____ bureau: _____

Je désire participer au financement privé de l'Orchestre symphonique de Québec. Contribution: _____
Mode de paiement: Cheque ci-joint Visa MasterCard Amex

no de carte / date d'expiration: _____ signature: _____
 Je désire garder l'anonymat
Reçu pour fins d'impôt. No d'ent.: 0407074-22
Retourner à: Orchestre symphonique de Québec, 540, Grande Allée est, bureau 150, Québec, G1R 2K2.
Vous pouvez aussi téléphoner au: 645-5598. Télécopieur: 646-9965.

LE SOLEIL **CFM** **Radio-Canada** **COMMUNICATION MERCIER**

Clinique MINCEUR



LE PROGRAMME COMPLET DE NUTRI/SYSTEME AIDERA PLUS D'UN MILLION DE CLIENTS CETTE ANNEE. IL COMPORTE:

- Perte de poids sécuritaire, efficace et facile
- Programme de modification fondamentale du comportement
- Aucune nécessité de compter les calories
- Surveillance individuelle par des professionnels

PLUS DE 1700 CLINIQUES A TRAVERS LE MONDE

nutri/système cliniques minceur

Pierre Champagne se prononce...

Suite à une dégustation DES METS "NUTRI/SYSTEME"

Pierre Champagne, journaliste et chroniqueur gastronomique, déclarait:

"Quelle surprise! J'y ai découvert un garde-manger super intéressant. On a pu y déguster soupe au boeuf, poivrons farcis, fondue au chocolat, muffins aux carottes, etc."

Nutri/Système: serait-ce la clinique minceur pour les bonnes fourchettes? Appelez dès maintenant

ÉCONOMISEZ 50%*

* Sur programme régulier, ne comprend pas les coûts des aliments de Nutri/Système. Nouveaux clients seulement.

APPELER DÈS AUJOURD'HUI POUR UNE CONSULTATION GRATUITE SANS OBLIGATION

SAINTE-FOY 658-3000 CHARLESBOURG 624-0440
VANIER 681-1212 NEUFCHÂTEL 847-0011
LÉVIS 835-9000 BEAUPORT 661-8000

COMMUNAUTÉ URBAINE DE QUÉBEC

COMMISSION PERMANENTE DU TRANSPORT EN COMMUN CONSULTATION PUBLIQUE

23 octobre 1990, à 19 h 30 Holiday Inn centre-ville (salle Saint-Charles), 395, de la Couronne, Québec.

24 octobre 1990, à 19 h 30 École de Rochebelle (Pavillon Jacques-Rousseau), 1095, de Rochebelle, Sainte-Foy (accès par boul. Hochelaga, à proximité de la piscine Sylvie-Bernier).

ORDRE DU JOUR

1. Prière et mot de bienvenue
2. Adoption du compte rendu de la réunion du 3 octobre 1989
3. Présentation du Service d'aménagement du territoire de la Communauté sur la problématique du transport des personnes dans le cadre de la révision du schéma.
4. Présentation du document de consultation publique sur le rôle du transport en commun, les orientations et les stratégies de desserte de la CTCUQ.
5. Audience sur l'avenir du transport en commun (mémoires, interventions)
6. Divers
7. Fixation de la prochaine réunion
8. Levée de l'assemblée

Québec, le 22 octobre 1990 **La secrétaire par intérim de la CUQ Estelle Alain, avocate**

VENDEURS — REPRESENTANTS — CONSEILLERS — GERANTS DE VENTE

VOULEZ-VOUS VENDRE AVEC STRATÉGIE?

VENTE STRATÉGIQUE
Vous apprendrez comment:

- conclure vos ventes
- structurer votre territoire
- vous motiver à vendre
- accroître votre clientèle
- répondre aux objections
- disposer de votre temps
- vendre votre personnalité
- traiter les plaintes
- planifier vos entrevues
- communiquer avec vos clients

GERANCE DE VENTE
Vous apprendrez comment:

- recruter des vendeurs à succès
- réaliser leurs performances
- rémunérer vos vendeurs
- choisir votre style de gestion
- les entraîner et les former
- structurer vos territoires
- organiser des réunions stimulantes
- disposer de votre temps
- les motiver et les stimuler
- organiser des concours de vente
- établir des stratégies de vente
- comment gérer vos vendeurs

ROGER ST-HILAIRE
Instructeur **Inscriptions en nombre limité**

VENTE STRATEGIQUE **GERANCE DE VENTE**

— Québec: au Auberge des Gouverneurs de Ste-Foy 8 et 9 novembre
— Montréal: 15 et 16 novembre

Québec: 5, 6 et 7 novembre
Montréal: 26, 27 et 28 novembre

Cours de vente
Roger St-Hilaire

Téléphonez maintenant
Région de Québec (418) 626-7498
Extérieur 1 (800) 463-7246

CHACUN DE NOUS EST EGAL. MAIS CEUX QUI ONT REÇU UNE FORMATION A LA VENTE SONT FAVORISES. POURQUOI PAS VOUS?

Jean Chrétien devient officiellement candidat libéral dans Beauséjour

GRANDE DIGUE (d'après PC) — « Je veux représenter Beauséjour. » C'est en prononçant ces mots que Jean Chrétien est devenu le candidat libéral de la circonscription fédérale de Beauséjour, hier, qualifiant l'événement de pas en avant dans sa marche vers le poste de premier ministre.

Devant une foule bruyante de quelque 400 personnes réunies à l'occasion de son assemblée d'investiture dans le pittoresque village de pêcheurs, M. Chrétien a promis qu'il s'agissait là du début d'un processus qui mènerait, dans deux ans, à un changement de gouvernement.

« Il est temps de ramener un

peu de décence au gouvernement », a déclaré le chef libéral. Le nombre de personnes présentes, bien que respectable, était un peu inférieur à ce qu'on attendait.

M. Chrétien a clairement fait savoir qu'il n'estimait pas que l'électorat de cette circonscription majoritairement francophone lui était gagné d'avance. Il a promis



Jean Chrétien et son épouse Aline, hier.

de mener une campagne dynamique et de travailler fort, jusqu'à l'élection partielle du 10 décembre.

« Je compte être très présent dans Beauséjour, a-t-il déclaré, particulièrement au cours des trois dernières semaines de la campagne. »

Les Conservateurs ne présentent aucun candidat dans cette circonscription du Nouveau-Brunswick. M. Chrétien n'est toutefois pas seul en lice puisqu'outre celui du NPD, des candidats de la Confédération des partis régionaux, un groupe de défense des

droits des anglophones ; du Ralliement acadien, une organisation de protection des droits des francophones ; et du Parti rhinocéros se feront la lutte.

On estime généralement que M. Chrétien conservera ce châteaufort libéral, représenté par un député libéral pendant la plus grande partie de ce siècle.

Fernand Robichaud, le dernier député libéral de Beauséjour qui a démissionné pour faire place à son chef, avait remporté la dernière élection avec une majorité de 12 000 voix.

Pluies acides: entente au Congrès américain

WASHINGTON (d'après PC) — Les négociateurs du Congrès américain sont parvenus tôt hier matin à s'entendre au sujet des dispositions sur les pluies acides qui seront intégrées au Clean Air Act.

Rappelons que cette importante loi sur la pollution de l'air verra à faire diminuer de façon significative les émissions nocives qui endommagent les lacs, les forêts et les rivières de l'est du Canada et des États-Unis.

« Nous pouvons être satisfaits du produit final, a affirmé hier Michael Perley, de la Coalition canadienne sur les pluies acides. C'est un bon jour pour le Canada. »

M. Perley, présent dans la capitale américaine depuis plusieurs jours afin de voir aux négociations qui se déroulaient à huis-clos, a indiqué que les principaux points du programme sur les pluies acides resteraient en place sous la nouvelle entente.

Le Canada désire que les émissions d'anhydride sulfureux provenant des usines américaines utilisant le charbon comme carburant, soient coupées de 10

millions de tonnes — une diminution de 50 % par rapport aux niveaux de 1980.

Ottawa désire également qu'une limite absolue soit imposée une fois que sera complétée la réduction de 10 tonnes, ceci afin que les émissions d'anhydride sulfureux n'augmentent pas si les usines utilisant le charbon comme combustible se multiplient.

Le gouvernement canadien et les environnementalistes s'accordent à dire que la coupure de 10 millions de tonnes sur les émissions actuelles, la limite absolue sur les émissions futures et les projets d'épuration canadiens permettront de stopper les dommages causés par les pluies acides au Canada.

9,9 millions de tonnes

Après de longues négociations devant le comité du Congrès, l'objectif final pour la diminution des émissions a toutefois été fixé à 9,9 millions de tonnes, a dit M. Perley.

Ceci à cause d'une concession accordée aux politiciens du Middle West américain, car les régions qu'ils représentent auront à faire face à des factures d'électricité plus élevées pour le nettoyage de leurs usines.

M. Perley s'est toutefois montré satisfait que les négociateurs se soient prononcés sur d'autres points importants concernant les pluies acides.

Ainsi, la date à laquelle doit être atteint l'objectif de réduction des émissions nocives a été rapprochée d'un an, soit au 1er janvier 2000. De plus, des coupures importantes devront être effectuées dans les émissions d'oxyde d'azote, un autre produit responsable des pluies acides.

Le Clean Air Act traite aussi du smog, des émissions produites par les automobiles et d'autres produits toxiques se retrouvant dans les airs.



Société québécoise d'assainissement des eaux

Travaux dans la ville de Longueuil
Comité de Taillon
Appel d'offres no: 134-4-03-41-22

Travaux d'aménagement extérieur au centre d'épuration de la rive-sud comprenant sans s'y limiter: fourniture et pose de conduites d'aqueduc et d'égouts (100 à 750 mm), structure de chaussée, pavage, trottoirs, bordures, terrassement, électricité extérieure, aménagement paysager (gazon, arbres, arbustes, ensemencement) et divers travaux connexes.

DOCUMENTS DISPONIBLES: Consortium Ménilan Gest-Eau Inc., 67, rue Sainte-Elizabeth, Longueuil (Québec), J4H 1J3 Tél.: (514) 670-1810.

PRIX: 75,00\$ non remboursable, par chèque visé ou mandat payable à la Société.

LIEUX DE CONSULTATION: Consortium Ménilan Est-Eau Inc., Ass. de la construction de Montréal et de Québec, ACRGTQ.

OUVREMENT DES SOUMISSIONS: Bureau des Consultants Gest-Eau Inc., c/s M. Gilles Pineault, ing. Ph.D. et directeur général, 67 rue Sainte-Elizabeth, Longueuil (Québec), J4H 1J3. Le mardi 13 novembre 1990 à 15H00.

GARANTIE DE SOUMISSION: MONTANT: 286 000,00\$

FORME: Chèque visé tiré sur une institution bancaire faisant affaires au Québec ou un cautionnement de soumission.

RENSEIGNEMENTS: Monsieur Paul Boudreau - Tél.: (514) 651-6100

Seules les personnes, sociétés et compagnies, ayant leur principale place d'affaires au Québec, qui détiennent une licence appropriée en vertu de la Loi sur la qualification professionnelle des entrepreneurs de construction et qui ont obtenu le document d'appel d'offres directement de la Société sont admises à soumissionner.

La Société ne s'engage à accepter ni la plus basse ni aucune des soumissions.

Marc Pinsonnault, L.L.B., B.Sc.
Directeur, gestion des contrats

S 22 10 90



RÉSULTATS

Tirage du 90-10-20



Vous pouvez miser jusqu'à 20 h le mercredi et le samedi

	GAGNANTS	LOTS
6/6	0	10 000 000,00 \$
5/6+	19	69 643,40 \$
5/6	620	1 632,00 \$
4/6	28 752	67,60 \$
3/6	521 701	10,00 \$

6 14 15 19 26 28

VENTES TOTALES: 28 890 411,00\$

No complémentaire: 49

PROCHAIN GROS LOT (APPROXIMATIF): 12 500 000,00 \$

PROCHAIN TIRAGE: 90-10-24

Tirage du 90-10-20



Vous pouvez jouer jusqu'à 20 h les soirs de tirage

	NUMÉROS	LOTS
5 0 1 8 4 4	100 000,00 \$	
0 1 8 4 4	1 000,00 \$	
1 8 4 4	250,00 \$	
8 4 4	50,00 \$	
4 4	10,00 \$	
4	2,00 \$	

TVA, le réseau des tirages de Loto-Québec

Les modalités d'encaissement des billets gagnants paraissent au verso des billets. En cas de disparité entre cette liste et la liste officielle, cette dernière a priorité.

SEMAINE DE LA PME DÎNER-CONFÉRENCE

"Pour faire du Québec un symbole d'excellence"

LE JEUDI 25 OCTOBRE 1990 À 11 H 30



CONFÉRENCIER INVITÉ:

Président d'honneur de la semaine de la PME 1990

M. SERGE GODIN, PRÉSIDENT GROUPE CGI

ENDROIT: HILTON INTERNATIONAL QUÉBEC

3, Place Québec Salle Panorama

COÛT: Membres de l'A.F.A.Q. 25 \$

Non-membres 30 \$

Réservations: 681-4303 ou 648-5526

Une collaboration de:

Association des femmes d'affaires du Québec

Commission de formation professionnelle de la main-d'œuvre Région de Québec

Banque fédérale de développement

Federal Business Development Bank

Canac

La Tercel 1991 brise le moule de la boîte à savon.



Enfin, le règne de la boîte à savon est maintenant chose du passé.

En 1991, le design entièrement nouveau de la Tercel vous offre les lignes élancées des voitures de luxe dont vous avez toujours rêvé.

Voici l'allure aérodynamique des années

90 que vous ne verrez dans aucune autre voiture de cette classe.

À l'intérieur, le confort et le silence n'ont jamais été si grands. L'habitacle aux lignes incurvées est beaucoup plus spacieux, avec un grand dégagement pour les jambes. Dans les modèles DX et LE, la banquette arrière divisée se rabat pour créer un vaste espace de chargement dans lequel on peut même loger les objets de très grandes dimensions.

Les cadrans et les commandes sont à votre portée. Mieux que jamais. Partout, autour de vous, vous retrouvez cette impression, cette sensation de luxe.


Et les performances de la Tercel 1991 sont aussi emballantes que son apparence. Avec son système d'injection électronique d'essence (EFI) en équipe-

ment standard, un moteur plus puissant de 1,5 litre et une suspension encore plus raffinée, la Tercel est devenue plus nerveuse et sa conduite plus précise.

La toute nouvelle Tercel n'a jamais été aussi excitante à conduire... que vous choisissiez l'imposant modèle quatre portes ou la sportive deux portes.

La seule chose qui ne change pas, c'est sa remarquable réputation: une voiture fiable, économique et dont la valeur résiste au temps.

Allez bientôt faire un tour chez votre concessionnaire Toyota. Avec un prix de base de 9 248 \$, (prix de liste suggéré du fabricant), vous ne serez pas obligé de sortir le bas de laine mais c'est sûr que vous vous sortirez du moule de la boîte à savon.

 **TOYOTA**
La promesse du mieux-faire

**LES 20 ANS DE
L'ASSURANCE-
MALADIE**

Une guerre État-médecins sans précédent

Gestation pénible et accouchement douloureux

La gestation du régime d'assurance-maladie fut pénible et son accouchement douloureux. Dans le contexte d'ébullition sociale de 1970, forces progressistes et tenants du libéralisme s'affrontèrent sans merci.

par ROGER BELLEFEUILLE
LE SOLEIL

L'argent fut, comme toujours, le nerf de cette guerre État-médecins. C'est la Fédération des médecins spécialistes qui mena le combat sous la houlette du fougueux Dr Raymond Robillard, admirateur de l'Allemagne et du Japon, « parce que ces deux pays ont su convertir une défaite en victoire ».

Le butin convoité : le désengagement des médecins du régime et la surfacturation. Pour les docteurs, une question de sauvegarde des libertés professionnelles.

Les médecins de famille, représentés par la Fédération des médecins omnipraticiens, menèrent plutôt une guerre de tranchée et n'allèrent pas à l'assaut final, la grève, comme leurs confrères spécialistes.

Chasse-gardée

Comme en convient le président de la corporation des médecins, le Dr Augustin Roy, les omnipraticiens étaient snobés à l'époque par les spécialistes dont les hôpitaux étaient la chasse-gardée.

D'ailleurs, dès 1963, le Dr Gérard Hamel, président des omnipraticiens, dans une conférence devant l'Association des hôpitaux, se disait en faveur d'un régime d'assurance-santé, financé par les deniers publics, mais administré par une régie autonome. Il avait noté que l'assurance privée n'avait réussi à offrir une « sécurité relative » qu'à 50 % de la population. Il croyait également voir dans le désengagement tel que réclamé par les spécialistes, « une tactique pour obtenir des honoraires plus élevés que ceux prévus par entente négociée ».

Groupes populaires et centrales syndicales entrèrent dans la mêlée pour abattre une médecine à deux niveaux, celle des riches et celle des pauvres.

Les syndicats s'en mêlent

La CSN, la FTQ, la CEQ et l'UCC — aujourd'hui UPA — firent front commun et battirent la campagne dans tout le Québec contre ce privilège « élitiste ».

Le père de la « castonguette », M. Claude Castonguay, aujourd'hui sénateur conservateur, dut affronter, lors d'un duel télévisé d'une heure retransmis à la grandeur du Québec, les quatre leaders syndicaux qui voulaient des garanties que le gouvernement ne céderait pas au « chantage des spécialistes ».

Président de la CSN à l'époque, Marcel Pepin raconte aujourd'hui l'anecdote suivante : Un radiologiste avait invité à sa résidence cossue les présidents de la FMOQ et de la FMSQ, le ministre Castonguay, lui-même et le président de la FTQ, le colore Louis Laberge. L'objet de la rencontre : amener ses invités à plus de souplesse. Ebloui par la spacieuse piscine de son hôte, le bouillant Laberge aurait fait remarquer tout de go : « Couit' donc, docteur, vous avez dû en prendre un tas de photos pour vous payer une installation semblable ! »

Le PQ attacha à son tour le grelot. Il convoqua une assemblée publique le 28 septembre 1970. L'objectif principal de ce forum : « contrer la campagne de propagande et de terrorisme psychologique menée à grand frais, par les médecins spécialistes, dans la population en général et auprès de leurs patients en particulier ».

Une caisse bien garnie

Le Dr Robillard nie 20 ans plus tard que sa fédération avait une caisse de guerre d'un demi-million : « les médias se sont amplement chargés d'apporter gratuitement toute la visibilité nécessaire à notre combat ».

Sur le même sujet, Jean-Paul Cloutier, ministre de la Santé



M. Jean-Paul CLOUTIER

dans le cabinet Bertrand qui avait déposé un premier projet de loi sur l'assurance-maladie juste avant le déclenchement des élections en avril 1970, a une version différente. « Le président de la FMSQ, rappelle-t-il le sourire aux lèvres, s'était vanté d'avoir une source de crédit bancaire quasi illimitée ».

M. Cloutier souligne qu'il était favorable à l'initiative privée comme la mise en place de cliniques médicales. « Pas au point, ajoutait-il, de faire rentrer les urgences dans les polycliniques privées, comme le souhaitait le Dr Robillard ».

CORRECTIONS

Dans notre cahier publicitaire "Extra Grand Événement", prix en vigueur du lundi 22 au samedi 27 octobre 1990, veuillez prendre note :

En page 5
Chemisettes en jersey et pyjamas pour dame à 9,95 \$ ne seront pas disponibles, le manufacturier ayant du faire face à des problèmes d'expédition.

En page 7
Bottes d'hiver larges pour dame et adolescente, le modèle habillé illustré à droite ne sera pas disponible, le manufacturier ayant du faire face à certaines difficultés.

Nous nous excusons de ces contretemps auprès de notre clientèle.

Bonimart
Le magasin EXTRA SPÉCIAL de votre famille!

Les médecins reçurent du renfort de la Chambre de commerce du Québec. Celle-ci donna son appui à la FMSQ, « au nom de la lutte pour les libertés des individus et des entreprises ».

Après un houleux débat de 15 jours à l'Assemblée législative, la loi sur l'assurance-maladie fut finalement adoptée le 10 juillet, à 50 voix contre 18. Les unionistes se rangèrent du côté des libéraux, les crédites avec les péquistes. Le Dr Camille Laurin expliqua le désaveu de son parti en ces termes : « Une loi réjouissante dans son ensemble, mais insignifiante quant au champ de couverture ». Le PQ aurait préféré une mesure plus généreuse qui aurait englobé des ce moment prothèses et médicaments.

Un faux départ.

Le gouvernement Bourassa avait claironné son intention d'instaurer le nouveau régime dès le 1er juillet 1970. La grogne des spécialistes a fait patienter la population jusqu'au 1er novembre. Il aura fallu cependant le poids d'une loi spéciale-massue pour remener les troupes du Dr Robillard auprès des malades.

La première année du régime



Le Dr Raymond ROBILLARD

garantissait un revenu global moyen de 52 000 \$ aux spécialistes et de 48 000 \$ aux omnipraticiens. Environ 42 % cent des familles montréalaises avaient alors un revenu inférieur à 4 000 \$. Aujourd'hui, les revenus bruts des mêmes médecins ont grimé res-

pectivement à près de 152 000 \$ et 120 000 \$, selon les « objectifs tarifaires » du 31 mai 1989.

Le coût du programme des seuls services médicaux pour la première année complète du régime (1971-1972) fut de 283 millions \$; pour le dernier exercice (1989-1990), il atteint 1780 millions \$, autour de 70 % du coût global de tous les programmes.

LES ANNONCES CLASSEES

LE SOLEIL
647-3311
ça sonne !

Les Ateliers de conversation anglaise

Cours de conversation anglaise en petits groupes de 4 à 7 personnes

Cours privés disponibles en tout temps

Inscription actuellement en cours

Jour

— lundi, mercredi, vendredi
9 h 30 à 12 h
du 5 nov. au 14 déc.

Soir

— lundi et mercredi ou
mardi et jeudi
de 19 h à 21 h 30
du 12 / 13 nov. au 19 / 20 déc.

COURS INTENSIF D'IMMERSION
du lundi au vendredi de 9 h à 16 h
du 5 au 23 novembre

* Cours de rattrapage pour adolescent(es), après l'école et samedi p.m.

SAINTE-FOY
Place de la Cité
2635, boul. Hochelaga
Bureau 206 Tél.: 657-2600
CHARLESBOURG
Complexe Quatre-Saisons
530, boul. de l'Atrium
Bureau 203 Tél.: 623-1061

Première entrevue gratuite et prix spéciaux

CLINIQUE POIDS-SANTÉ DE LA CITÉ

- Programmes d'amaigrissement pour tous basés sur le guide alimentaire canadien, sans médicaments ni produits spécifiques
- Régime réduisant le taux de cholestérol et de triglycérides dans le sang
- Programmes spéciaux destinés aux femmes à la ménopause et aux personnes souffrant d'hypertension artérielle
- Un suivi attentif et adapté selon votre disponibilité. Votre motivation est notre objectif constant.

Heures d'ouverture: 8 h 30 à 18 h.
APPELEZ—NOUS AU 657-2040
Place de la Cité, Sainte-Foy, niveau B-2



Grève annulée à la STCUM mercredi



Hydro-Québec

APPEL D'OFFRES

BSA-90-MY-34
pour 14 h 00 (heure locale)
le mardi 6 novembre 1990

Groupe Exploitation régionale
Région Montmorency

VENTE DE MATÉRIEL DE TRANSPORT ET DE MATÉRIEL DIVERS (SURPLUS D'ACTIF)

7 automobiles
8 fourgonnettes
14 camions
1 tracteur de ferme
1 véhicule tout-terrain (4 x 4)

7 motoneiges
1 chariot élévateur
3 remorques
2 remorques de motoneige
matériel et outillage divers

EXAMEN DU MATÉRIEL
Les 25 et 27 octobre 1990
de 9 h 00 à 12 h 00 et de 13 h 00 à 16 h 00

à l'endroit suivant:

2600, rue Decelles Québec, QC.
(Demander André Vaillancourt)

ADMISSIBILITÉ

Toute personne physique ou morale répondant aux conditions précisées dans le document d'appel d'offres, qui peut être obtenu gratuitement les jours d'examen du matériel.

GARANTIE DE SOUMISSION

10% du montant total soumissionné

Hydro-Québec se réserve le droit de rejeter l'une ou l'ensemble des soumissions reçues.

Renseignements :

André Vaillancourt
(418) 845-7300

René Cantin, Ing.

Chef de service
Achats, Contrats et Surplus d'actif

MONTREAL (PC) — Il n'y aura pas de grève mercredi prochain à la Société de transport de la Communauté urbaine de Montréal (STCUM), les quelque 2000 employés d'entretien ayant entériné une entente de principe intervenue hier matin avec la direction de la STCUM.

Le syndicat a toutefois posé une

dernière condition avant de rendre effective cette acceptation et a demandé la réintégration de deux employés congédiés en janvier pour avoir intimidé l'employeur.

Une nouvelle assemblée aura donc lieu dimanche prochain. Entretemps, bien que la grève qui devait être déclenchée à minuit mercredi soit annulée, des moyens de pression légers sont prévus pour cette semaine.

L'entente d'hier matin règle l'épineuse question de la réduction du nombre d'heures de travail.

LES ANNONCES CLASSÉES

LE SOLEIL

647-3311 ça sonne!

Société d'énergie de la Baie James

PROJET SIÈGE SOCIAL
APPEL D'OFFRES N° 90-0763
SERVICE DE MICROFILMAGE ET D'AGRANDISSEMENT À PARTIR DE MICROFILM

Date et heure limites de réception des soumissions:
Le jeudi 8 novembre 1990 à 15 h 30

Garantie de soumission: AUCUNE
Prix du document: 25 \$

PROJET SIÈGE SOCIAL
APPEL D'OFFRES N° 90-0764
REPRODUCTION DE DESSINS ET DOCUMENTS PAR PROCÉDÉS PHOTOGRAPHIQUES

Date et heure limites de réception des soumissions:
Le jeudi 8 novembre 1990 à 15 h 30

Garantie de soumission: AUCUNE
Prix du document: 25 \$

Les documents d'appel d'offres peuvent être achetés ou consultés sur place, du lundi au vendredi inclusivement, de 9 h à 12 h et de 13 h à 16 h 30 à l'endroit suivant:

Société d'énergie de la Baie James
DIRECTION APPROVISIONNEMENT
19e étage
800, boul. de Maisonneuve Est
Montréal (Québec)
H2L 4M8

Le paiement des documents s'effectue par chèque visé ou mandat fait à l'ordre de la Société d'énergie de la Baie James et n'est pas remboursable.

Seules les personnes, sociétés, compagnies ou sociétés en coparticipation ayant une place d'affaires au Québec et qui ont acheté le document d'appel d'offres de la Société d'énergie de la Baie James peuvent soumissionner. Cette dernière n'est pas tenue d'accepter la plus basse ni aucune des autres soumissions.

Pour obtenir le document d'appel d'offres ou pour tout renseignement supplémentaire concernant le document d'appel d'offres, composez le 289-5938.

Jocelyne Fortin
Chef de service adjointe Contrats



Hydro-Québec

APPELS D'OFFRES

pour 14 h heure locale

CAS 02188 F
le mardi 6 novembre 1990

CAS 03099 F
le mardi 6 novembre 1990

CTB 04061 F
le mardi 6 novembre 1990

FOURNITURE DE 30 MANCHONS D'ANCRAGE À COMPRIMER, 345 BRIDES PORTE-BARRE, 415 RACCORDS DE JONCTION, 275 RACCORDS DE DÉRIVATION EN T

FOURNITURE DE MATÉRIELS DE PAPERIE

CONCESSION POUR L'EXPLOITATION DE CAFÉTÉRIA, SERVICE DE CHAMBRES ET DE CONCIERGERIE POUR LE CAMP LG-4

Admissibilité: Place d'affaires au Québec

Admissibilité: Place d'affaires au Québec

Admissibilité: Place d'affaires au Québec

Garantie de soumission: 20 000 \$

Garantie de soumission: AUCUNE

Garantie de soumission: 40 000 \$

Prix du document: 25 \$

Prix du document: 25 \$

Prix du document: 25 \$

Les conditions de chacun des appels d'offres sont précisées dans un document qui peut être consulté ou obtenu du lundi au vendredi de 8 h 30 à 12 h et de 13 h à 16 h à l'endroit suivant:

HYDRO-QUÉBEC
GROUPE ÉQUIPEMENT
Direction Approvisionnement et Services
Service Achats et Contrats
855, rue Ste-Catherine est
3e étage
Montréal (Québec)
H2L 4P5

Pour renseignements : (514) 289-5903

Le montant de 25 \$ est NON REMBOURSABLE et doit être payé sous forme de chèque ou de mandat à l'ordre d'Hydro-Québec.

La garantie de soumission devra être sous forme de chèque visé, de cautionnement fourni par une compagnie d'assurance, de lettre de crédit irrévocable ou d'obligations au porteur.

Seules les personnes physiques ou morales qui ont obtenu le document d'appel d'offres directement du bureau mentionné plus haut sont admises à soumissionner.

L'intéressé à soumissionner doit fournir son numéro de téléphone, de télex et/ou de télécopieur lors de sa demande de document d'appel d'offres.

Hydro-Québec se réserve le droit de rejeter toute soumission.

Le chef de service,
Achats et Contrats
Antonio Pinho, Ing.



VILLE DE QUÉBEC

AVIS PUBLIC

BUREAU DU GREFFIER

Concernant certaines aliénations de biens par la Ville

AVIS PUBLIC est, par les présentes, donné conformément aux dispositions de l'alinéa 3 de l'article 4 de sa charte (1929, chapitre 95, tel que modifié jusqu'à ce jour) que la Ville de Québec a aliéné les biens ci-dessous mentionnés autrement qu'à l'enchère ou par soumissions publiques durant la période s'étendant du 1er au 30 septembre 1990.

Biens aliénés	Acquéreurs	Prix	Résolutions
Vente par la Ville de Québec - lot 219-15 (paroisse de Charlesbourg)	Les Oeuvres du Club Kinsmen de Québec inc., 760, chemin Sainte-Foy, Québec (Québec)	15 000 \$	CM-89-1991
Vente par la Ville de Québec - lot 2102-172 (paroisse de Saint-Sauveur)	Le Patronage Laval, 145, av. Bigouette, Québec (Québec)	1 \$	CM-90-250

Québec, 15 octobre 1990

LE GREFFIER DE LA VILLE
ANTOINE CARRIER, AVOCAT

APPEL D'OFFRES

SERVICE DE L'INGÉNIERIE

AVIS PUBLIC est, par les présentes, donné que des offres cachetées, scellées, endossées: "Projet Station de pompage Saint-Gabriel-de-Valcartier" et adressées au Greffier de la Ville, Hôtel de Ville de Québec, seront reçues jusqu'au jeudi 1er novembre 1990 à quatre heures quinze (14 h 15), heure locale.

Les travaux faisant l'objet du contrat consistent principalement en la réfection de la conduite et du chemin d'accès à la station de pompage, incluant la reconstruction du remblai sur environ 100 mètres linéaires, la stabilisation des pentes du talus, le drainage de la nappe phréatique et la protection du bas du talus.

Une garantie de soumission au montant de 60 000 \$ est exigée. Les intéressés peuvent se procurer les documents de soumission nécessaires chez Piette, Audy, Bertrand, Lemieux et Associés Inc., 400, boul. Jean-Lesage, bureau 520, Québec. Un dépôt non remboursable de vingt-cinq dollars (25 \$) est exigé pour l'obtention des plans et devis.

Les soumissionnaires sont priés de prendre note que le bureau du Greffier est habituellement ouvert entre 8 h 30 et 16 h 15. Les personnes intéressées à assister à la séance d'ouverture des soumissions peuvent le faire en se rendant au bureau du Greffier à la date et à l'heure qui marquent l'expiration du délai accordé pour la réception des soumissions.

La Ville ne s'engage à accepter ni la plus basse ni aucune des soumissions reçues.

Québec, le 10 octobre 1990

LE GREFFIER DE LA VILLE
ANTOINE CARRIER, AVOCAT

Commission scolaire

des Découvreurs

PROVINCE DE QUÉBEC
COMMISSION SCOLAIRE DES DÉCOUVREURS

ÉTATS FINANCIERS 1989-1990

Prenez avis qu'à une réunion du Conseil des commissaires de la Commission scolaire des Découvreurs qui se tiendra le mardi 30 octobre 1990 à 20 h, seront présentés pour approbation les états financiers 1989-1990 de la C.S. des Découvreurs dont un résumé est joint ci-après.

BILAN DU FONDS D'OPÉRATIONS COURANTES AU 30 JUIN 1990

ACTIF		PASSIF	
Subventions	6 924 776 \$	Emprunts à court terme	885 133 \$
Comptes débiteurs	1 298 500 \$	Avances du fonds d'immobilisations	3 709 228 \$
Stocks	130 754 \$	Comptes créditeurs	2 000 439 \$
Autres actifs	1 348 221 \$	Autres passifs	541 374 \$
		Surplus libre	5 626 070 \$
		Surplus réservé	2 783 17 \$
ACTIF TOTAL	9 702 261 \$	PASSIF TOTAL	9 702 261 \$

BILAN DU FONDS D'IMMOBILISATIONS AU 30 JUIN 1990

ACTIF		PASSIF	
Comptes débiteurs	190 183 \$	Découvert et emprunts de banque	12 522 431 \$
Avances au fonds d'opérations	370 928 \$	Comptes créditeurs	14 373 \$
Immobilisations	77 273 674 \$	Dettes à long terme	36 536 911 \$
Fonds d'amortissement	5 488 000 \$	Autres passifs	100 533 \$
Frais d'émission des titres de créances	1 003 094 \$	Capital immobilisé	35 194 729 \$
Autres actifs	42 098 \$		
ACTIF TOTAL	84 367 977 \$	PASSIF TOTAL	84 367 977 \$

FONDS D'OPÉRATIONS COURANTES REVENUS ET DÉPENSES EXERCICE TERMINÉ LE 30 JUIN 1990

REVENUS		DÉPENSES	
Revenus généraux	50 081 298 \$	Domaine éducatif - Jeunes	43 421 832 \$
Revenus spécifiques	17 862 758 \$	Domaine éducatif - Adultes	3 185 502 \$
Imposition foncière	2 979 190 \$	Domaine administratif	4 984 062 \$
		Domaine des équipements	6 235 620 \$
		Domaine des activités autrement financées	11 822 619 \$
	70 923 246 \$		69 649 635 \$

EXCÉDENT DES REVENUS SUR LES DÉPENSES DE L'EXERCICE 12 273 581 \$

EN FOI DE QUOI, j'ai signé à Sainte-Foy, ce 18e jour d'octobre 1990
Pierre R. Tremblay, avocat
Secrétaire général

AVIS PUBLIC



commission scolaire
beauport

RÉSUMÉ DU RAPPORT FINANCIER ANNUEL BILAN AU 30 JUIN 1990

FONDS D'OPÉRATIONS COURANTES		FONDS D'IMMOBILISATIONS	
ACTIF		ACTIF	
Subventions à recevoir	5 049 797 \$	Subventions et comptes débiteurs	301 796 \$
Comptes débiteurs	781 418 \$	Avances au fonds d'opérations-Immobilisations	53 764 097 \$
Taxes à recevoir	100 552 \$	Fonds d'amortissement	2 936 000 \$
Stocks	33 432 \$	Frais d'émission des titres de créance	1 784 15 \$
Autres actifs	525 136 \$		
Avances au fonds d'immobilisations	1 91 688 \$		
	6 682 023 \$		57 180 308 \$
PASSIF		PASSIF	
Subvention à rembourser	42 \$	Emprunts à court terme	2 908 005 \$
Emprunts à court terme	5 950 590 \$	Comptes créditeurs	1 380 769 \$
Comptes créditeurs	1 376 722 \$	Avances du fonds d'opérations	1 91 688 \$
Avances du fonds d'immobilisations	-	Dettes à long terme	28 023 556 \$
Autres passifs	235 912 \$	Capital	24 676 290 \$
Deficit	(881 243 \$)		
	6 682 023 \$		57 180 308 \$

REVENUS ET DÉPENSES - OPÉRATIONS COURANTES EXERCICE CLOS LE 30 JUIN 1990

REVENUS		DÉPENSES	
Imposition foncière	2 131 056 \$	Enseignement aux jeunes et aux adultes	41 516 166 \$
Gouvernement provincial	35 554 505 \$	Service de la dette	3 899 714 \$
Autres revenus	9 490 227 \$	Transport scolaire	2 837 287 \$
	47 175 788 \$		48 253 167 \$

Excédent des dépenses sur les revenus 1 077 379 \$

Donné à Beauport ce 22 octobre 1990

DIANE PROVENCHER, directrice générale



Michel
CORBEIL

Le monde des fonctionnaires

Le grand dérangement

Ça promettait d'être le grand déménagement. Ce ne sera finalement que le grand dérangement. Après des mois et des mois d'échos contradictoires, la tribune de la presse parlementaire a enfin appris qu'elle n'aura pas à céder ses bureaux aux fonctionnaires du Conseil du Trésor et à déménager ailleurs. Pourtant...

C'est en février 1986 que les « annales » de la tribune font état pour la première fois d'un déménagement. Il y a un an, la rumeur s'est faite plus précise. Le Trésor voulait pour lui seul l'édifice André-Laurendeau et les journalistes devaient plier bagages.

En novembre 1989, la Société immobilière du Québec, la SIQ, confirmait que des travaux majeurs sur le bâtiment forcerait l'exil de la colonie journalistique en juillet 1991. Une question s'imposait : pour toujours ou pour mieux revenir ? Un mois plus tard, toujours pas de réponse à cette question existentielle, mais le président de l'époque de l'Assemblée nationale indiquait qu'une relocalisation, temporaire ou pas, était improbable dans l'édifice « C ».

Justement, en février 1990, la SIQ laissait croire, au moment où le dossier entrait dans une phase « critique », que la tribune pourrait s'établir à vie au « C ». En mai, la variante espagnole du mouvement vers le « C » (avec un séjour au « E ») et l'hypothèse d'un transfert au « D » (vous suivez toujours...) apparaissaient. Puis, ce fut le long été 1990, un été sans nouvelles, jusqu'à ce que la tribune adresse un ultimatum sur le où, quand et comment de la manœuvre touchant une vingtaine de médias et une trentaine de journalistes, documentalistes et techniciens.

Il fallait s'y attendre. Depuis le 15 octobre, il est officiel que la tribune reste là où elle est. Le Trésor partira, mais à l'automne 1992. Le réaménagement se fera étage par étage et les médias iront de l'un à l'autre durant ces travaux. Fait à noter, la SIQ a fourni l'indication écrite au ministre Robert Dutil (Approvisionnement et Services), mais elle ne l'a jamais communiquée aux principaux intéressés.

C'est là la seule constante. Le secrétaire de la tribune, le journaliste Michel Venne, signale que la Société n'a pas confirmé ses intentions par écrit aux médias. L'information écrite est d'ailleurs rare dans ce dossier. Dans certains cas, même les autorités politiques étaient tenues dans le noir. Transparence quand tu nous tiens...



Après avoir fait le tour du parlement en rumeurs, la tribune de la presse ne déménagera pas.

Bisaillon : en réserve de la république

L'ancien député péquiste Guy Bisaillon aurait bien aimé exprimer ses vues sur la révision de la Loi de la fonction publique. Mais la commission Lemieux-Lazure ne l'a pas invité.

C'est ce qu'indiquait récemment le principal intéressé, lors d'une conversation téléphonique. Dans les corridors de la commission parlementaire, la semaine dernière, plusieurs s'interrogeaient d'ailleurs sur l'absence de celui qui a justement présidé une commission spéciale sur la fonction publique en 1983. Son rapport traitait, comme en 1990, de thèmes comme la qualité des services, l'imputabilité ou encore l'embauche des occasionnels par l'État.

Joint à Montréal, M. Bisaillon a précisé qu'il s'attendait à ce que lui et Jean-Claude Rivest, membre de sa commission et maintenant conseiller spécial de Robert Bourassa, soient convoqués puisque

« nous aurons eu des choses à dire qui n'auraient pas été partisans ». Entre autres, les deux hommes peuvent discourir sur le chemin parcouru à l'égard de certaines recommandations. Sur l'imputabilité, par exemple, l'ex-péquiste n'en voit pas beaucoup même si certains ministères font des efforts.

M. Bisaillon n'a pas cru bon de s'inviter au débat. Il faut dire qu'il vient d'être embauché au nouveau service de conciliation qui commencera ses activités en novembre au tribunal d'appel sur les lésions professionnelles de la Commission de la santé et de la sécurité au travail. Son statut : contractuel.

En dernière heure, il est permis de dire que tout espoir n'est pas perdu de voir l'ex-politicien. Le président de l'actuelle commission, M. Jean-Guy Lemieux, affirme qu'il a tenté depuis deux semaines de joindre M. Bisaillon. Il a contacté M. Rivest déjà et il semble toujours possible que le duo qui a fait équipe au début des années 1980 soit entendu lors de la clôture des auditions, le 25 octobre. Ça donne peu de temps. Mais l'espoir est là...

Un vrai « intérim »

Le Conseil permanent de la jeunesse ne se cherche pas un président même si M. Guy Gagnon a été nommé par intérim à ce poste. C'est tout simplement que Mme Brigitte Lepage a été contrainte de prendre un congé-maladie de six semaines et qu'il a fallu trouver un remplaçant pour cette période, rapporte un porte-parole. Le mandat de la présidente se termine en février, tout comme celui de M. Gagnon qui est vice-président du conseil. La période de mises en candidature de ceux qui aspirent à représenter le Conseil ou à s'y faire réélire se termine le 30 novembre.

On peut joindre l'auteur de ces lignes au numéro de téléphone suivant : 644-4015.

LE MONDE

Revanche à Jérusalem: un Palestinien tue trois Juifs

JERUSALEM (AFP, AP, NYTNS) — La tension intercommunautaire a atteint son paroxysme à Jérusalem après qu'un jeune Palestinien revanchard eût tué avec un couteau de 15 pouces hier matin trois Israéliens, dont une soldate de 18 ans.



Le présumé assassin Omar Abu Sirhan, âgé de 19 ans.

En dépit des appels au calme de la police, des groupes de jeunes Israéliens ont agressé à coups de pierres des ouvriers palestiniens ainsi que des journalistes sur les lieux. Les ouvriers seront donc interdits de séjour dans la Ville Sainte, aujourd'hui.

Dans le quartier résidentiel et calme de Bakaa (sud de Jérusalem), un Palestinien de 19 ans, Omar Abu Sirhan, originaire du village d'Ubeidiya près de Bethléem, qui travaillait comme plâtrier sur un chantier, s'est jeté sur une jeune femme soldate de 18 ans, la poignardant à mort.

Quelques centaines de mètres plus loin, le Palestinien a poignardé et tué un fleuriste de 43 ans, puis blessé à l'épaule et aux mains un adolescent de 13 ans. Alerté par l'agresseur qui criait à pleine voix « Allahou Akbar » (Dieu est grand) ainsi que par les cris des victimes, un policier d'une unité anti-terroriste est descendu dans la rue avec son pistolet de service.

Il a tiré en l'air puis blessé le Palestinien aux pieds. Mais ce dernier s'est lancé sur le policier et l'a tué après une lutte au corps à corps.

Des habitants du quartier, arrivés en renfort, ont réussi à maîtriser l'agresseur qui a été arrêté.

Selon les premiers éléments de l'enquête, le jeune Palestinien serait un « extrémiste religieux ». « Interrogé, il a collaboré avec les enquêteurs », a-t-on affirmé de

diarés contre des véhicules palestiniens ont été appréhendés par les forces de l'ordre.

Huit ouvriers assaillis

Cependant, huit ouvriers palestiniens qui travaillaient sur un chantier à proximité des lieux de l'attentat ont été assaillis à coups de pierres par un groupe de jeunes gens. Une dizaine de voitures ont également été endommagées. Deux photographes de l'AFP ont à leur tour été battus et brutalisés par les manifestants israéliens.

Deux organisations ont déjà revendiqué l'attentat. Un interlocuteur anonyme, affirmant parler au nom des « forces 17 », la garde personnelle de M. Yasser Arafat, a déclaré à l'AFP: « Cette attaque est une vengeance après la tuerie de l'Esplanade des Mosquées. » A Amman, l'assassinat a également été revendiqué au nom d'une organisation intégriste, inconnue auparavant, le Jihad islamique Kataeb al-Aksa.

Dans le camp israélien, c'est l'indignation. Plusieurs formations de droite et d'extrême-droite ont demandé l'instauration de la peine de mort pour « les attentats terroristes ».

sources policières en précisant qu'il aurait apparemment agi pour venger les victimes de la fusillade de l'Esplanade des mosquées qui a fait, le 8 octobre, 21 morts palestiniens et plus de 150 blessés par balles.

Bloquant les accès sud de Jérusalem, a constaté l'AFP, les forces de l'ordre ont dérotté plusieurs véhicules palestiniens afin d'éviter qu'ils n'essuient des jets de pierres ou que leurs passagers ne soient lynchés par des groupes de jeunes Israéliens en colère, masses à la sortie de Jérusalem. Trois Israéliens qui s'apprêtaient à lancer des bouteilles incen-

Coups de semonce contre un navire irakien

PARIS (AFP, AP, CP) — L'application de l'embargo naval a amené hier un destroyer américain à tirer deux coups de semonce en direction de la proue d'un pétrolier irakien qui refusait de s'arrêter et de répondre aux appels radio.

Le navire fut intercepté et autorisé par la suite à poursuivre sa route vers Aden, au Yémen, escorté par une frégate italienne et des destroyers américains.

De son côté, le général Brian Smith, chef des forces canadiennes en Europe et actuellement en visite au Qatar, a déclaré

que les navires et les avions de chasse canadiens qui veillent aussi au respect de l'embargo commercial ne s'impliquent pas dans une action militaire contre l'Irak à moins de recevoir un ordre explicite à cette fin de la part du gouvernement canadien.

L'ancien premier ministre britannique Edward Heath, qui tente



Le devoir de la mariée

Tout juste après la cérémonie de son mariage, Lee Swee Kien, une Chinoise-malaysienne de 24 ans, a troqué les festivités contre son devoir de citoyenne, hier, dans un bureau de vote de Kuala Lumpur, la capitale de la Malaisie. Le premier ministre Mahathir Mohamad, 64 ans, du Front national qui dirigeait jusqu'alors une coalition gouvernementale, a obtenu une troisième mandat et une majorité parlementaire, malgré une percée du Parti fondamentaliste Islam. De 60 à 70 % des 7,9 millions d'électeurs éligibles ont voté dans ce pays de 17,8 millions d'habitants.

Le pied a dû être amputé

PARIS (AFP) — La réimplantation du pied, « mis en nourrice » sur le bras d'un homme pendant sept mois, a échoué, et les médecins ont été contraints d'amputer le pied greffé le 10 octobre, « en raison de phénomènes infectieux », a annoncé vendredi la direction des hôpitaux de Paris dans un communiqué.

Le malade, victime le 8 mars 1990 d'une chute sur les rails du métro, avait eu le membre inférieur droit sectionné quelques centimètres au-dessus de la cheville par le passage de la rame. Le pied avait été coupé net, mais l'extrémité de la jambe avait été broyée par la partie plate de la roue de la motrice.

Faute de pouvoir immédiatement réimplanter le moignon sur la jambe en raison de son mauvais état, les médecins avaient alors décidé, pour éviter de la perdre définitivement, de le mettre « en nourrice » sur l'avant-bras gauche du patient, près de la main.

Les vaisseaux du pied avaient été reliés à ceux du bras gauche — pour que le malade conserve l'usage de sa main droite — et le nerf avait été enfoui sous la peau pour éviter qu'il ne se deshydrate.

Après cette opération, les chirurgiens ont longuement travaillé pour remettre en état l'extrémité de la jambe, fortement abîmée. Plusieurs interventions de micro-chirurgie ont été nécessaires pour préparer la jambe.

Les professeurs Serge Baux et Maurice Mimoun, du service de chirurgie plastique de l'hôpital Rothschild de Paris, ont déclaré vendredi que, « du fait de phénomènes infectieux locaux, et malgré les soins dispensés, une thrombose (obstruction) des vaisseaux s'est produite huit jours après la transplantation ».

En Bref

■ Pourparlers rompus sur le budget

WASHINGTON (Reuter, AFP) — Le chef de cabinet de la Maison-Blanche, M. John Sununu, a conclu à l'échec, hier, des pourparlers avec des leaders démocrates du Congrès afin d'en arriver à une entente en vue de réduire le déficit du budget fédéral. Sununu a dit que ceux-ci furent incapables de se mettre d'accord entre eux hier sur une proposition présidentielle prévoyant une hausse du taux d'imposition des plus riches qui passerait de 28 à 31 %. La proposition limiterait aussi les déductions fiscales pour les revenus les plus élevés.

■ Couvre-feu au Nicaragua

MANAGUA (AP) — Le gouvernement du Nicaragua a imposé hier, mais sans expliquer pourquoi, le couvre-feu dans une immense région du nord-est de la côte des Caraïbes après que des manifestations contre la pénurie de nourriture et de biens de consommation à Puerto Cabezas eurent provoqué la mort de sept personnes. La présidente Violeta Chamorro a accusé l'opposition sandiniste d'avoir provoqué cette agitation.

■ Un gel de l'aide américaine

SAN SALVADOR (AFP) — L'évêque auxiliaire de San Salvador, Gregorio Rosa, a estimé hier que le gel de la moitié de l'aide militaire américaine (sur un total de 85 millions \$) à l'armée salvadorienne donnera « une plus grande viabilité » au processus de négociation entre le gouvernement et la guérilla.

■ Vers un autre grand parti en URSS

MOSCOU (Reuter) — Les membres de plus de 30 partis politiques de l'opposition soviétique ont décidé d'unir leurs forces hier pour créer un grand parti, le Mouvement démocratique de Russie, capable de concurrencer le régime septuagénaire du Parti communiste qui a perdu 600 000 de ses 18,5 millions de membres, depuis janvier.

■ Mazowiecki critique Walesa

VARSOVIE (AFP) — Le premier ministre polonais Tadeusz Mazowiecki, candidat contre Lech Walesa aux élections présidentielles du 25 novembre, a estimé hier à Varsovie que « l'avenir de la démocratie en Pologne » était en jeu lors de ce scrutin. Les adversaires de Lech Walesa reprochent au président de Solidarité de vouloir gouverner de manière autoritaire et personnelle.

■ Levée progressive des sanctions

(AFP, Reuter) — Le ministre néerlandais des Affaires étrangères, M. Hans van den Broek, a évoqué hier l'hypothèse d'une levée de l'interdiction faite aux entreprises étrangères par la Communauté économique européenne d'investir en Afrique du Sud. Par ailleurs, le premier ministre australien Bob Hawke a indiqué que son pays jugerait bientôt « irréversible » le processus d'abolition de l'apartheid en Afrique du Sud; Canberra sera alors disposé à lever ses sanctions sportives contre Prétoria. Enfin certaines écoles publiques sud-africaines ont commencé à exploiter les trous dans le mur de l'apartheid en optant pour l'admission des élèves noirs, l'an prochain.

■ Protection des soldats libériens

MONROVIA (AFP) — Le représentant du gouvernement provisoire du Liberia à Monrovia, le Dr Levi Zangai, vient de proposer le désarmement et la protection des derniers soldats (plusieurs centaines) de l'armée nationale (AFL). Ces soldats gouvernementaux, presque tous krahn, l'éthnie de l'ancien président Samuel Doe, se sont illustrés par leur violence extrême.

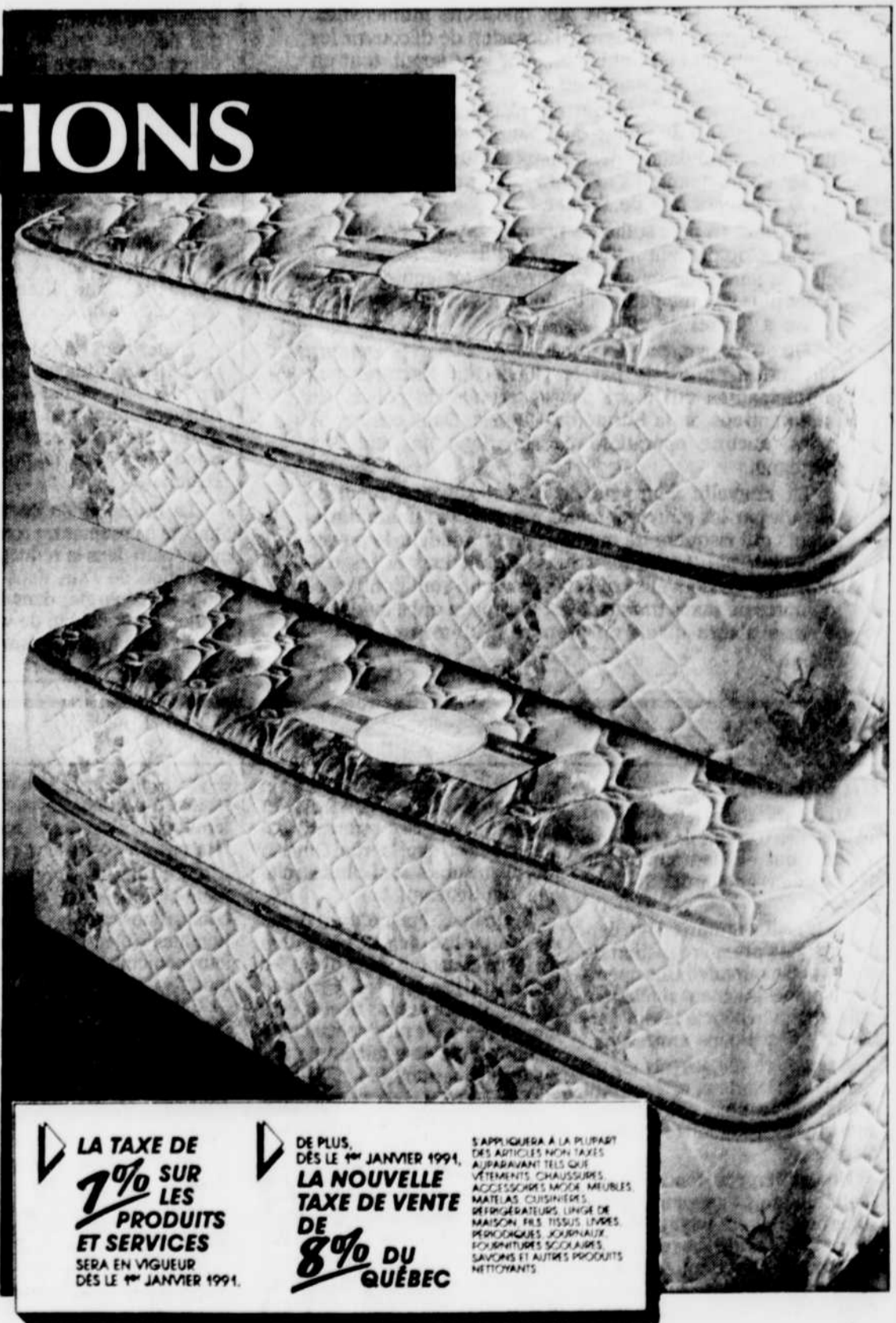
RÉDUCTIONS

Ensembles « Posture Comfort »! Super bas prix pour des nuits de tout repos!
Une place.

249⁹⁹
l'ens. 2 pièces

Faites vite et profitez de cette excellente occasion!
Ensembles de qualité dotés des caractéristiques suivantes:
● Fabrication à 312 ressorts
● Recouvrement damassés attrayants
● Sommier résistant pour aider à prolonger l'usage du matelas
● Le tout appuyé par la garantie Eaton:
« Argent remis si la marchandise ne satisfait pas. »
Une place.

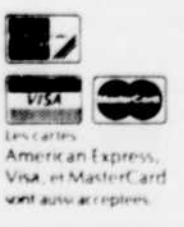
249⁹⁹ l'ens. 2 pièces Deux places.
349⁹⁹ l'ens. 2 pièces Grand.
399⁹⁹ l'ens. 2 pièces Matelas une place.
169⁹⁹ ch. Matelas deux places.
229⁹⁹ ch. Grand matelas.
249⁹⁹ ch. EATON LIVRERA VOTRE NOUVEAU MATELAS SANS FRAIS, A L'INTÉRIEUR DU CIRCUIT EATON.



LA TAXE DE 7% SUR LES PRODUITS ET SERVICES SERA EN VIGUEUR DÈS LE 1^{er} JANVIER 1991.

DE PLUS, DÈS LE 1^{er} JANVIER 1991, LA NOUVELLE TAXE DE VENTE DE 8% DU QUÉBEC S'APPLIQUERA À LA PLUPART DES ARTICLES NON TAXÉS AUPARAVANT TELS QUE VÊTEMENTS, CHAUSSURES, ACCESSOIRES, MARCHANDISES, MATELAS, CUSHNERS, DÉCORATIONS, LINGE DE MAISON, PAYS TISSUS, LIVRES, PERSONNELS, JOURNAUX, FOURNITURES SCOLAIRES, SAUVIS ET AUTRES PRODUITS NETTOYANTS.

PLACE STE-FOY 653-9331
GALERIES DE LA CAPITALE 627-5811
EATON
Credit accepté avec la carte Eaton



EATON
Nous sommes... le grand magasin du Canada

ÉDITORIAL

L'urgence de se mêler de ses affaires

Personne ne peut prétendre que les finances publiques ne sont pas les affaires des contribuables. Surtout quand on vient chercher dans leurs poches les subsides nécessaires à la réalisation de grands projets, au nom de la collectivité et d'hypothétiques retombées.

Le climat économique actuel impose la prudence à tout le monde, à commencer par les administrations des différents gouvernements. Les changements d'orientations irréfléchis risquent de transformer, demain, en gaspillage les économies que l'on croit réaliser aujourd'hui. La prévoyance exige donc que l'on s'informe adéquatement des intentions de ses dirigeants.

Les campagnes électorales, résolument engagées dans la plupart des municipalités où seront tenus des scrutins, le 4 novembre, sont de bonnes occasions. Là où des enjeux ou de vieilles rancunes subsistent, les citoyens suivent la lutte avec intérêt. Mais qu'arrive-t-il ailleurs, quand des conseils municipaux au complet sont élus par acclamation ?

Le fait que des maires et des échevins retrouvent le pouvoir sans aucune opposition, plusieurs années de suite, ne permet pas de conclure que les citoyens se désintéressent des affaires municipales. Ils profitent peut-être simplement du dévouement d'une bonne équipe. Même si ces reconductions automatiques peuvent comporter certains dangers pour la démocratie.

Depuis dix ans, les Québécois votent plus nombreux aux municipales. Leur taux de participation aux élections est passé de 49 % au début des années 1980, à 62 % en 1989, ce qui est encore mieux qu'aux présidentielles américaines. Les chiffres révéleraient plutôt que la santé de la démocratie municipale tend à s'améliorer.

Pour vraiment s'inquiéter, il faut chercher à savoir ce qui se passe — ou ne se passe pas — aux réunions des conseils, lorsque des décisions importantes risquent d'être prises quasiment à l'insu des contribuables, trop absents de ces assemblées. Inconscience, ignorance ou habile manipulation de l'opinion publique ne sont que des éléments d'explication.

Exiger de savoir suppose que la démocratie de représentation qui prévaut presque partout dans notre petit monde libre, s'enrichisse d'une démocratie de participation, beaucoup plus difficile à pratiquer à cause de tous les mécanismes de consultation qu'elle nécessite. Et cela demande du temps; les contribuables de Québec le savent, maintenant.

La création de partis politiques municipaux contribue à sensibiliser les citoyens aux questions municipales. Les programmes fournissent l'occasion de découvrir les orientations de ceux qui sollicitent leur appui, tout en permettant des comparaisons.

Souvent, les débats qui en résultent finissent par éveiller l'intérêt du public qui, mieux informé, veut connaître les candidats et peut mieux mesurer l'importance de ses choix quand il s'agit de soutenir ou de contrecarrer les projets mis de l'avant.

De plus en plus sollicités pour défrayer les coûts des services qu'on leur offre — et qu'ils ont souvent réclamés sans penser aux factures —, les contribuables n'ont plus d'échappatoire: ils doivent surveiller ce qui se passe à l'hôtel de ville.

Qu'on pense, par exemple, à ce que représentera l'intention annoncée par le Québec, de facturer aux municipalités qui n'ont pas de service de police, les interventions de la Sûreté du Québec. Dans ces conditions, aucune opération mathématique ne peut être négligée.

La nouvelle approche de décentralisation mise de l'avant par les gouvernements entraîne des chambardements qui risquent de modifier en profondeur le paysage municipal. Les transferts de juridictions et les responsabilités nouvelles qui en découlent, vont gonfler les comptes de taxes municipales: le citoyen qui s'en désintéresse n'aura qu'à s'en prendre à lui-même.

MARTINE R. CORRIVAULT

LE SOLEIL

Président du conseil d'administration:

PIERRE DES MARAIS II

Editeur adjoint et rédacteur en chef

et directeur de l'édition: J.-JACQUES SAMSON

Vice-président et trésorier:

CHARLES-A. POULIN

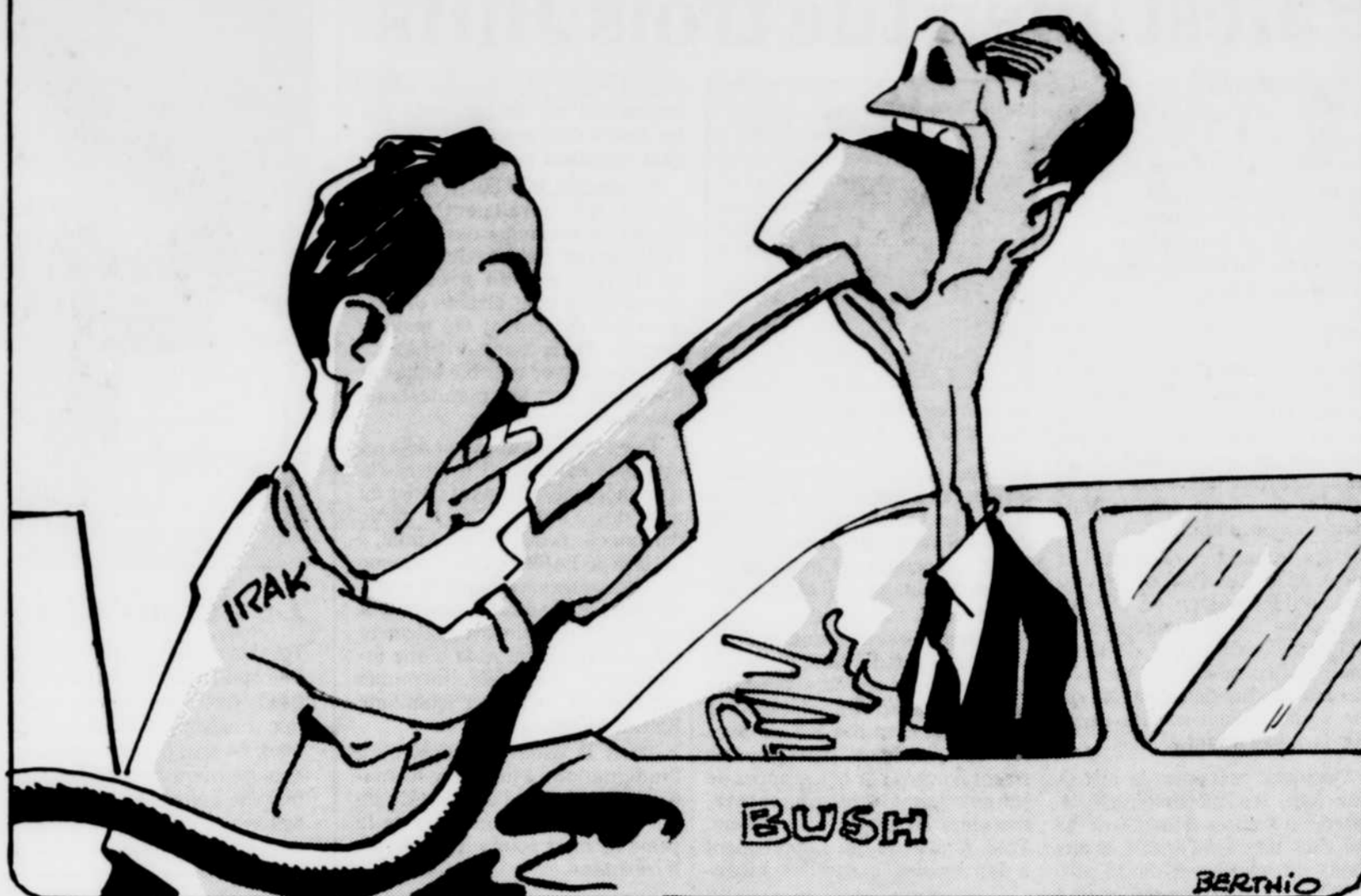
Président et Editeur:

ROBERT NORMAND

Directeur de l'information:

DENIS ANGERS

HAUSSE DU BRUT



Votre Opinion

Le choix du transport en commun

par Claude LAROSE

Le transport en commun est à un point tournant. L'évolution à la baisse de l'achalandage depuis cinq ans, nous amène à questionner la place que l'on doit réserver au transport en commun et à réviser les caractéristiques du service offert à notre clientèle.

Cette situation s'explique par une combinaison de facteurs, comme le vieillissement de la population et l'extension du réseau routier qui a favorisé l'étalement des lieux de travail et de résidence. On observe aussi une utilisation toujours croissante de l'automobile: plus de 12 % depuis cinq ans, alors que près d'un ménage sur trois possède deux automobiles et plus.

Si la tendance se poursuit la CTCUQ n'aura plus la capacité financière de maintenir le niveau de service actuel et offrir à la population une alternative de transport valable.

Nous avons donc le choix: gérer la décroissance ou en favoriser le développement. C'est cette dernière option que nous privilégions dans l'intérêt de notre clientèle et de la population régionale.

Le transport en commun est appelé à assumer un rôle de premier plan dans la réduction de la pollution de l'air, dans l'économie de l'énergie, dans l'amélioration de la qualité de vie urbaine et dans le dynamisme écono-

mique de la région.

Dans bien des cas, le transport en commun pourrait répondre adéquatement aux besoins de déplacement à des coûts beaucoup moins élevés que l'élargissement des rues et l'augmentation des espaces de stationnement.

Des sommes considérables sont investies dans l'aménagement d'infrastructures routières et de stationnements, sans oublier les subventions « déguisées » aux automobilistes.

Près de 70 % des travailleurs de la région bénéficient d'un stationnement gratuit, tandis que les autres ne déboursent en moyenne que 25 \$ par mois. Pour refléter les coûts réels de stationnement, il faudrait louer les espaces plus de 100 \$ et même jusqu'à 200 \$, s'il s'agit de stationnements souterrains ou étages. Comparativement, il en coûte 37 \$ pour un laissez-passer mensuel de la CTCUQ.

Au Québec, la prolifération des automobiles en milieu urbain est responsable en moyenne de près de 60 % de la pollution de l'air. Considérant que le taux d'occupation d'une automobile aux heures de pointe n'est que de 1,3 personne, un seul autobus peut remplacer plus de 40 automobiles et réduire ainsi de dix à 25 fois les émissions polluantes dans l'atmosphère.

Un automobiliste consomme autant d'énergie en quatre ans

pour ses déplacements reliés au travail qu'un usager du transport en commun pendant 40 ans!

Les municipalités et les contribuables ne doivent pas considérer le transport en commun comme un coût, mais comme un investissement dans un aménagement urbain de qualité.

Un usage grandissant du transport en commun favoriserait une utilisation plus judicieuse de l'espace urbain à des fins résidentielles, commerciales et communautaires et permettrait d'améliorer la qualité de vie des citoyens.

Pour permettre aux gens d'être moins captifs de l'automobile et de bénéficier de tous les avantages du transport en commun, nous proposons de modifier de façon importante les caractéristiques et les types de service offerts, afin qu'ils soient mieux adaptés aux besoins et attentes de la clientèle actuelle ou potentielle.

La mise en oeuvre et la réutilisation des solutions proposées par la CTCUQ sont reliées à l'implantation d'un réseau de voies réservées aux autobus qui permettrait au transport en commun d'atteindre le degré de rapidité et de fiabilité requis pour attirer une nouvelle clientèle.

Le développement du transport en commun ne pourra également se concrétiser sans une concertation des politiques d'aménagement et de circulation et

une répartition plus équitable des ressources financières entre les modes de transport collectif et individuel.

Il importe que le gouvernement du Québec, les municipalités, les employeurs et les gens d'affaires de la région se concertent avec la CTCUQ pour coordonner les efforts consacrés au transport des personnes, et cela à des coûts économiques et écologiquement acceptables pour la société.

Étant moi-même un usager du transport en commun pour une grande partie de mes déplacements reliés à mon travail, je suis convaincu que ce mode de transport peut satisfaire les besoins d'un grand nombre de personnes, si la CTCUQ dispose des moyens et des ressources lui permettant d'offrir un service plus efficace et plus attrayant.

Dans les prochains mois, la CTCUQ aura à faire des choix qui conditionneront l'avenir du transport en commun.

Nous espérons que la consultation publique que nous tiendrons les 23 et 24 octobre permettra de dégager un consensus régional sur la place et l'importance que nous entendons donner, en tant que société, au transport en commun dans la région de Québec.

M. Claude Larose est le président de la Communauté de transport de la communauté urbaine de Québec (CTCUQ).

Point de vue

Un geste du futur

Au cours des dernières semaines, des travaux de voirie importants ont eu lieu sur la rue St-Jean, dans le quartier St-Jean-Baptiste.

Le travail entrepris l'an dernier sur une première section de la rue a été poursuivi. Une opération d'embellissement similaire à celle dont a bénéficié la rue Cartier il y a quelques années.

À première vue, les travaux effectués sur les deux artères sont similaires. Trottoirs élargis, ajout de briques rougeâtres, lampadaires, etc.

Une différence fondamentale saute toutefois aux yeux. Vingt-six arbres ont été plantés le long de la rue Cartier au cours des travaux de réfection. Aucun arbre n'a été planté jusqu'à maintenant le long de la rue St-Jean.

Dans 20 ans, Cartier sera une superbe artère bordée de grands arbres, comme la Grande-Allée. Quant à St-Jean... elle sera exactement ce qu'elle est aujourd'hui. Faudra peut-être songer à remplacer les briques!

Pourquoi St-Jean est-elle condamnée à demeurer un désert de bitume? (...)

La ville de Montréal a trouvé

le moyen de planter des arbres le long de la plupart des rues du centre-est, sur des artères aussi achalandées que la rue Ontario (où les trottoirs sont plus étroits que sur St-Jean). (...)

À Québec, quelqu'un n'a pas encore réalisé que la plantation d'arbres constitue, bien avant les lampadaires et les briques rouges, l'ajout le plus décisif et, à moyen terme, le plus spectaculaire qui puisse être fait à une rue ou à un quartier. (...)

À une époque où l'environnement est sur toutes les lèvres, il serait temps d'allier, de temps à autre, le geste à la parole.

Un geste qu'il n'est pas trop tard pour poser et auquel pourraient être associés des enfants du quartier. Un geste tourné vers le futur et qui, dans quelques années, motivera peut-être ces mêmes enfants à demeurer au centre-ville plutôt que de fuir vers une banlieue... verte!

Michel Beaulieu
Heidi Wagner
Québec

Servir la violence

(En réponse à la lettre de M. Nelson St-Laurent)

Lorsque M. St-Laurent affirme que la violence conjugale n'exis-

te pas sauf dans la tête des féministes, il ne dénigre pas que les féministes, il viole toutes les femmes en niant leur réalité.

Ce faisant, il exerce publiquement un procédé de violence psychologique que la plupart des hommes violents utilisent envers leur conjointe dans l'intimité de leur foyer.

Cette forme de violence consiste à nier l'autre, à mettre en doute ses perceptions, ses capacités, son jugement, à détruire sa confiance et son équilibre de façon à pouvoir mieux la contrôler. Cela, tout en minimisant la portée et les effets de ses propres dires et agir violents.

M. St-Laurent utilise ce même procédé quand il nie la réalité de la violence faite aux femmes (« c'est dans notre tête ») et déresponsabilise les agresseurs en décrivant la violence conjugale comme une saine rivalité entre les hommes et les femmes.

La violence conjugale n'est pas dans notre tête, elle fait partie de notre quotidien. (...)

La violence conjugale prend sa source dans les rapports de pouvoir hommes-femmes et elle est omniprésente parce que notre société continue de la cautionner en la niant et en la minimisant,

en protégeant les hommes agresseurs et en responsabilisant les femmes de la violence subie.

Les propos de M. St-Laurent ne sont que le reflet de préjugés nombreux et tenaces véhiculés dans notre société sur la violence conjugale.

Chantal Prévost pour la
Maison des femmes de Québec

Pensez à la culture

(Lettre à la ministre des Affaires culturelles)

Les membres de notre société ont appris avec le plus grand étonnement l'intention du ministre québécois des Finances d'étendre aux livres et aux périodiques la taxe qu'il vient d'imposer sur les produits et les services.

La Société des écrivains canadiens a été fondée à Montréal en 1936 et, depuis lors, rayonne au Québec par des sections implantées respectivement à Montréal, à Québec, dans l'Outaouais et dans le Saguenay-Lac-St-Jean.

Les membres de son Conseil général sont donc particulièrement bien placés pour prévoir les effets dévastateurs que l'imposition de la TPS entraînerait pour la diffusion, par le livre et le périodique, des oeuvres de nos

écrivains.

À la diffusion du patrimoine et de la création littéraire, la situation démographique et géographique du Québec impose des contraintes incontournables: fragilité de la francophonie dans une Amérique anglophone, immensité du territoire à desservir, exiguïté du marché culturel, faible enracinement des habitudes de lecture dans la population, etc.

De toute évidence, l'État québécois a, à l'égard de la diffusion des oeuvres de nos écrivains, des devoirs auxquels il ne peut se soustraire.

Déjà enclin à réduire à la portion congrue son soutien financier et de s'en remettre à un improbable mécénat de l'entreprise privée, il doit absolument exonérer de sa future TPS les périodiques culturels et les livres.

Il y va de la survie même d'une culture dont ce gouvernement est en Amérique le seul défenseur. (...)

Michel Champagne, président général, Société des écrivains canadiens et président de la Section de Québec Québec

La loi pour qui ?

Le 21 septembre dernier, par

le biais du journal LE SOLEIL, je prenais connaissance d'un jugement de cour qui reconnaissait un fonctionnaire du gouvernement du Québec coupable d'avoironnement fumé dans son bureau.

Le fonctionnaire en question invoquait une des trois exceptions prévues à l'article 9 de la Loi sur la protection des non-fumeurs dans certains lieux publics.

Le juge Roy stipule dans son jugement que le mot réservé comporte l'exclusion d'autres personnes que le personnel. « Dans notre cas le public n'est pas exclu du local du fonctionnaire condamné à l'amende, ce dernier ayant lui-même admis que 2 % des personnes s'y rendant étaient des soumissionnaires ».

Si j'ai bien compris le sens de cette loi, elle protège le client qui se présente 10 minutes dans les locaux du gouvernement mais pas les fonctionnaires non-fumeurs qui y travaillent 8 heures par jour, environ 200 jours par année.

Comme loi discriminatoire, il ne peut se faire mieux. (...)

Gilles Picard
St-Jean-Chrysostome

Quatre vols à main armée en deux jours

La région de Québec a eu droit à son lot de vols à main armée en fin de semaine. C'est la paisible municipalité de Loretteville qui a été le théâtre des deux plus importants de ces crimes.

par **FREDÉRIC TREMBLAY**
LE SOLEIL

Vers 4 h, hier matin, la station d'essence Esso, du 10 048, boulevard de l'Ornière, à Loretteville, a été visité par un voleur, armé d'un couteau, qui a exigé le contenu du tiroir-caisse, une somme évaluée à 800 \$. Il s'est ensuite emparé de 49 cartons de cigarettes d'une valeur marchande de 1700 \$.

Le malfaiteur, qui portait une cagoule, a pris la fuite à pied.

Plus tôt, dans la soirée de samedi, peu avant 23 h, toujours à Loretteville, deux individus, munis cette fois d'un fusil tronçonné,

ont fait irruption au restaurant Boulet, du 9736, boulevard de l'Ornière. Les deux hommes, qui n'étaient pas masqués, ont mis la main sur une somme de 800 \$.

Deux autres vols à Québec

Pendant ce temps, à Québec, un jeune voleur a effectué deux vols à main armée en une heure, hier matin. Il s'est d'abord dirigé à la station Petro-Canada, du 1983, boulevard Bastien, peu après 8 h. Muni d'un revolver, il s'est approprié d'une somme de 100 \$.

Il s'est ensuite rendu au 4010, boulevard des Cimes, où il s'est emparé des recettes d'un dépanneur, évaluées à près de 90 \$.

En Bref

Voiture en feu

VANIER — La sûreté municipale de Vanier enquête sur l'incendie suspect d'une automobile survenu dans la nuit de samedi à dimanche. Il a fallu l'intervention des pompiers pour empêcher la propagation des flammes à un bâtiment, sis au 385, rue Lavoie. La voiture, une Plymouth Sundance, était un véhicule de location. Les policiers n'ont aucune idée, pour l'instant, des motifs qui auraient pu pousser des individus à mettre le feu à cette automobile.

Spectaculaire accident

RIMOUSKI — Une automobile, qui roulait à vive allure, a été à l'origine d'un accident impliquant, au total, 13 véhicules, samedi soir, vers 20 h 20, sur le boulevard Jepsop, à Rimouski. La voiture, responsable de ce spectaculaire accident, a d'abord frappé de plein fouet un premier véhicule, immobilisé dans le stationnement du concessionnaire Boulevard Chevrolet, avant d'aller percuter plusieurs autres automobiles neuves, stationnées à cet endroit. Le premier véhicule heurté a été projeté, pour sa part, sur d'autres automobiles, contribuant à accroître les dégâts. Le conducteur du véhicule, à la source de ces accrochages en série, ne paraissait pas en état normal. Il n'a, par chance, subi que des blessures mineures. Les dommages causés aux automobiles varient de légers à lourds.

Trop de chasseurs nuisent à une chasse de la SQ

Les bois de la Beauce étaient envahis par les chasseurs, hier. Tellement que l'opération menée par la Sûreté du Québec pour mettre la main au collet d'individus dont une femme, que la police poursuivait depuis cinq heures du matin, a été abandonnée vers 11 heures.

par **ROCH DESGAGNE**
LE SOLEIL

Quelques heures plus tard, en fin d'après-midi, les policiers interceptaient quatre individus qu'ils suspectaient. Leur interrogatoire s'est poursuivi jusqu'en soirée hier.

Lors des fouilles dans les bois, en matinée, les traces des suspects étaient complètement brouillées par celles des chasseurs. Même le chien pisteur de la SQ et l'équipe hélicoptère en étaient désorientés.

Les personnes recherchées et interpellées hier, sont possiblement les auteurs de plusieurs vols par effraction perpétrés dans la région de la Beauce, depuis un certain temps. Les allées et venues

de suspects dans le secteur, la nuit de samedi à dimanche, avaient paru louches aux patrouilleurs de la SQ. Le repérage à Saint-Prospère d'un véhicule rapporté volé dans la région de Montréal, véhicule muni d'une immatriculation également volée, a déclenché une poursuite dans le rang de la Merisière, en direction de Sainte-Aurèle.

En tentant de se camoufler dans un chemin secondaire, dans les environs de Saint-Zacharie à proximité de Saint-Georges de Beauce, l'auto des fuyards s'est enlisée, et ses occupants ont disparu dans les bois.

Finalement, les explorations du bois de Saint-Zacharie furent annulées, en raison principalement du grand nombre de chasseurs dans le territoire.

APPEL D'OFFRES VILLE DE CAP-DE-LA-MADELEINE ASSURANCES DE DOMMAGES

La ville de Cap-de-la-Madeleine demande des soumissions pour le renouvellement de son portefeuille d'assurances de dommages.

Les conditions du présent appel d'offres sont contenues dans le cahier des charges qui est disponible à compter de 15 heures le 22 octobre 1990, aux endroits suivants.

Bureau de M. Maurice Thellend
Greffier
VILLE DE CAP-DE-LA-MADELEINE
10, rue de l'Hôtel-de-Ville
Cap-de-la-Madeleine (Québec)
G8T 7W5

GRUPE SOBECO INC.
79, boulevard Saint-Cyrille Est
Bureau 800
Québec (Québec)
G1R 5N5

Le coût du cahier des charges est de 50 \$ par exemplaire. Les chèques doivent être faits à l'ordre de la ville de Cap-de-la-Madeleine.

Sont admis à soumissionner les courtiers d'assurances, agents d'assurances et compagnies d'assurances dûment autorisées à faire affaires au Québec.

Les soumissions doivent être déposées au bureau du Greffier à l'Hôtel de ville avant 11 heures le 16 novembre 1990. Elles seront ouvertes publiquement le même jour à 11 heures.

La ville de Cap-de-la-Madeleine ne s'engage à accepter ni la plus basse ni aucune des soumissions déposées.

Maurice Thellend, o.m.a.
Greffier



SAINT-AUGUSTIN DE-DESMARES APPEL D'OFFRES ASSURANCES DE DOMMAGES

La municipalité de Saint-Augustin-de-Desmaures demande des soumissions pour le renouvellement de son portefeuille d'assurances de dommages. Les conditions du présent appel d'offres sont contenues dans le cahier des charges qui est disponible à compter de 15 heures, le 22 octobre 1990, aux endroits suivants.

Bureau de monsieur Daniel Martineau
Directeur général
Municipalité de Saint-Augustin-de-Desmaures
200, route de Fossambault
Saint-Augustin-de-Desmaures (Québec)
G3A 2E3

Groupe Sobeco Inc.
79, boul. Saint-Cyrille Est
Bureau 200
Québec
G1R 5N5

Le coût du cahier des charges est de 50 \$ par exemplaire. Ce montant doit être payable à l'ordre de la municipalité de Saint-Augustin-de-Desmaures.

Sont admis à soumissionner les courtiers d'assurances, agents d'assurances et compagnies d'assurances dûment autorisées à faire affaires au Québec.

Les soumissions doivent être déposées au bureau du directeur général, avant 15 heures, le 16 novembre 1990. Elles seront ouvertes publiquement le même jour à 15 heures.

La municipalité de Saint-Augustin-de-Desmaures ne s'engage à accepter ni la plus basse, ni aucune des soumissions déposées.

Daniel Martineau
Directeur général



Société
des alcools
du Québec

Appel d'offres PROJET LOCAL COMMERCIAL DOSSIER: L 9020-563

La SOCIÉTÉ DES ALCOOLS DU QUÉBEC vous invite à lui offrir un local commercial clés en main, à:

ROBERVAL

sur le boulevard Saint-Joseph entre la rue Sainte-Angèle et la rue Garnier ou sur le boulevard Marcotte et son prolongement, le boulevard Saint-Dominique, entre la rue Brassard et 0,5 kilomètre au nord du boulevard Olivier Vien.

La superficie du local devrait être d'environ 172 mètres carrés (1850 pieds carrés) préférentiellement sur un seul niveau.

Les locaux devront être livrés entre le 15 avril 1991 et le 15 mai 1991.

Le document d'appel d'offres original, portant le numéro de dossier du projet, doit être complété et retourné au plus tard le 19 novembre 1990 à 15 h.

Vous pouvez vous procurer le document au coût de 20 \$ la copie lors de la séance d'information qui se tiendra à l'Hôtel Roussillon au 1225, boulevard Saint-Dominique à Roberval, le 25 octobre 1990 à 15 h, ou en communiquant au (514) 873-6408. Cette séance aura pour but de donner tous les renseignements requis relatifs à l'appel d'offres.

La Société des alcools du Québec ne s'engage à accepter ni la plus basse ni aucune des propositions reçues.

La Banque fédérale de développement vous présente la

Semaine de la PME au Canada du 21 au 27 octobre

Qualité et productivité: une combinaison gagnante



Le Comité des comptables agréés de Québec

PETIT DÉJEUNER-CONFÉRENCE



M. Luc Loubier, ing., mba

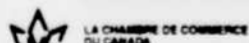
Dans le cadre de la semaine de la PME, le Comité des comptables agréés de Québec tiendra un petit déjeuner-conférence le mercredi 24 octobre 1990, à 8 h, à la salle Vieux-Port, au 23^e étage de l'hôtel Hilton de Québec.

Lors de cette rencontre, monsieur Luc Loubier, ing., mba, nous entretiendra du rôle du comptable agréé dans l'implantation de la qualité totale.

Cette activité est ouverte à tous les comptables agréés, leurs invités et les gens d'affaires.

COÛT: 15 \$ payable à l'entrée

PRIÈRE DE RÉSERVER AVANT LE 23 OCTOBRE AUPRÈS DE MADAME GINA GUAY, AU (418) 658-5564.



La Chambre de Commerce du Canada
Banque Nationale
Fédération des Banques de Développement



STE-FOY
HYUNDAI
2650, Dalton, Parc Colbert
Sainte-Foy
654-9292

GALERIE DE LAUTO
565, boul. Hamel
Québec
648-1252

Automobiles
LÉVIKO Ltée
144, Route Kennedy, Lévis
(à 9 minutes des deux ponts)
833-7140

LUXOTO
484, Côte Joyeuse, Saint-Raymond
(418) 337-2234
1-800-463-3818

LES SALES
659, boul. Saint-Joseph
Québec
(418) 623-5471

ROULEZ L'ÉCONOMIE!...



EXCEL

1 9 9 1

8 445 \$*

*PDSF, Modèle Excel L 1991. Taxe, transport et préparation en sus.

HYUNDAI
Un achat intelligent!



Route 20, sortie 278
Frais interurbains acceptés

728-4044

LA QUALITÉ ENGENDRE LA CONFIANCE
Garantie pare-chocs à pare-chocs
limitée 3 ans / 60 000 km
Garantie 5 ans / 100 000 km sur les
composantes principales

Programme d'entretien normal
gratuit 3 ans / 60 000 km
(Certains éléments sont exclus.
Voir votre concessionnaire
Hyundai pour plus de renseignements)



UN MANUFACTURIER QUÉBÉCOIS

Apple[®] vient de lancer une nouvelle gamme d'ordinateurs Macintosh[™] très abordables. Dorénavant, les autres ne seront que de l'histoire ancienne.

Pour connaître le détaillant autorisé Apple le plus près, composez le 1 800 668-1644.

Apple. Le pouvoir d'aller plus loin.

Apple et le logo Apple sont des marques déposées de Apple Computer, Inc. Macintosh est une marque de commerce de Apple Computer, Inc.



Nous avons investi gros pour rabaisser notre image.

En 1984, Apple[®] lançait sur le marché l'ordinateur Macintosh[™], partant du principe que les ordinateurs doivent fonctionner de la même manière que les gens, parler le même langage qu'eux et penser de façon similaire.

Apple a bâti sa réputation sur ce concept révolutionnaire en fabriquant des ordinateurs que les gens aiment utiliser. Et il n'est pas question que cela change.

Notre but est de constamment accroître cette réputation pour qu'encore plus de gens expérimentent un ordinateur Macintosh. Et ceci est vrai aujourd'hui plus que jamais grâce à la nouvelle gamme d'ordinateurs Macintosh, que tout le monde peut s'offrir.

Le Macintosh Classic[™] est l'un de ceux-là. En fait, il s'agit du plus abordable de nos ordinateurs. Et il possède tout d'un ordinateur Macintosh : des ressources de réseau intégrées, un lecteur de disquettes

SuperDrive[™] capable de lire et d'écrire des fichiers Macintosh et MS-DOS[™] compatibles. Pour seulement 1349 \$, il possède, en plus,

VOICI LE MACINTOSH CLASSIC. 1349 \$.*

un écran intégré, un clavier, une souris, un logiciel système et 1 mégaoctet de mémoire RAM (un disque dur de 40 mégaoctets est offert en option).

En outre, il est encore plus performant que le Macintosh SE[™]


Il est en mesure de faire fonctionner des milliers de logiciels, du traitement de textes au chiffrier, des graphiques au design.

C'est l'ordinateur parfait pour les affaires, l'éducation ou la maison.

Comme tous les ordinateurs Macintosh, le Macintosh Classic est d'une incomparable qualité, introuvable chez un autre ordinateur personnel quel qu'en soit le prix.

Ses utilisateurs l'adorent. Car lorsqu'on a le pouvoir d'aller plus loin, il est fascinant de voir jusqu'où cela peut mener.

Pour connaître le concessionnaire autorisé Apple le plus près de chez vous, composez le 1 800 668-1644.

 Le pouvoir d'aller plus loin.